

Aujourd'hui



A5 56 MORTS
A LONDRES

Une collision entre un bateau-mouche et une drague survenue sur la Tamise, au centre de Londres, fait au moins 26 morts, et 30 personnes sont portées disparues.

B3 LIBAN

L'Organisation de la justice révolutionnaire brandit l'arme des otages pour dissuader la France d'envoyer des navires militaires à proximité des côtes libanaises.

B4 BÉATRICE
PICARD

La comédienne Beatrice Picard, qui s'est évanouie sur scène samedi soir, subira une série d'exams médicaux cette semaine, mais il s'agirait d'une crise d'angine.

C1 L'AUTOMOBILE

Economique, pratique et d'un agrément de conduite intéressant, la Ford Festiva est une bonne valeur compte tenu de son prix, qui se situe entre \$7000 et \$10000.



S3 PADRES 5
EXPOS 2

Un circuit de trois points de Jack Clark, des Padres, coule les Expos à la huitième manche pendant que les Cubs et les Mets subissent aussi la défaite.

Sommaire

Annonces classées	
Immobilier.....	B8 à B11
Marchandises.....	B 12
Emplois.....	B12 C7 C8
Automobiles.....	C8-C9
Propositions d'affaires.....	A10
Arts et spectacles	
Informations.....	B4 à B6
Horaires.....	B7
Bandes dessinées.....	B11
Décès.....	C10
Etes-vous observateur?.....	B8
Feuilleton.....	B9
Horoscope.....	B10
L'auto.....	C1 à C5
Le monde.....	B3
Loteries — résultats.....	A7
Mots croisés.....	C8
Mot mystère.....	B12
Placements.....	A9-A10
Quoi faire.....	C6
Television.....	B5
TABLEAU SPORTS	
Buck Rodgers.....	S5
Gilles Blanchard.....	S8-S9

Seuls 23 % des Canadiens appuient le projet de TPS

Selon un sondage Gallup, 52 % des Québécois y sont opposés

Au moment où les dix premiers ministres des provinces, réunis à Québec, font front commun contre le projet de taxe de vente fédérale, un sondage de la maison Gallup indique que moins d'un quart des Canadiens (23 p. cent) appuient l'idée du gouvernement central d'imposer cette nouvelle taxe sur les biens et les services (TPS) comme nouvel instrument fiscal.

Un quart des Canadiens (25 p. cent) déclarent qu'ils préfé-

raient que le gouvernement augmente les impôts sur le revenu des particuliers pour accroître ses recettes fiscales.

Quarante-cinq p. cent des Canadiens estiment que les autorités n'ont aucune justification pour augmenter les impôts sur le revenu personnel ou imposer une nouvelle taxe de vente nationale sur tous les biens et services.

Les Québécois sont particulièrement virulents dans leur opposition aux nouvelles mesures fis-

cales annoncées par Ottawa. Cinquante-deux p. cent des Québécois sont en effet contre une augmentation de l'impôt personnel sur le revenu ou une taxe sur les biens et services.

Les opposants à la taxe sont au nombre de 46 p. cent dans les provinces de l'Atlantique, 43 p. cent en Ontario et 40 p. cent en Colombie-Britannique et dans la région des Prairies.

Il convient de noter que ce sont les partisans du Parti progressis-

te-conservateur qui donnent le plus grand appui à la nouvelle taxe de vente. Ainsi, 33 p. cent des conservateurs appuient la mesure fiscale fédérale, tandis que 22 p. cent seulement des libéraux et des néo-démocrates déclarent avoir une opinion identique.

Ces résultats ne sont peut-être pas surprenants étant donné que c'est le gouvernement conservateur au pouvoir à Ottawa qui est l'initiateur de cette nouvelle taxe

VOIR TPS EN A 2

La TPS créera une jungle fiscale, disent les provinces

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUEBEC

En mettant en place un système parallèle pour prélever sa nouvelle taxe de vente, le gouvernement fédéral créera une jungle fiscale et une situation chaotique qui nuira à tous les commerçants du pays, estiment la plupart des provinces.

Entre une croisière sur le Saint-Laurent, un cocktail et une visite au musée, les premiers ministres provinciaux, réunis hier à Québec pour leur 30^e conférence annuelle, ont pris le temps de mettre en garde Ottawa contre son projet unilatéral de taxe sur les produits et services, la TPS, dont l'imposition est prévue pour janvier 1991.

Pour l'hôte de la conférence, Robert Bourassa, la question de la taxe de vente sera un nouveau test du «fédéralisme coopératif» prôné par le gouvernement Mulroney. «Tous les dossiers de cette envergure sont des tests pour le fédéralisme», a-t-il prévenu au sortir d'une visite de courtoisie qu'il a faite, avec ses homologues provinciaux, au lieutenant-gouverneur, M. Gilles Lamontagne.

Parmi ses collègues premiers ministres, un consensus se dégage. «Ce n'est pas aux provinces de combler le déficit fédéral», a insisté M. Bourassa, qui dit toutefois comprendre la position lourdement déficitaire d'Ottawa. Québec — tout comme les autres provinces — «veut garder son espace fiscal» et juge inacceptable qu'Ottawa transfère ses dépenses aux autres gouvernements tout en «pigeant» dans leur assiette de revenus.

Tant Gary Filmon, du Manitoba, que Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick et l'ontarien David Peterson ont fermement condamné l'intention d'Ottawa de taxer — à 9 p. cent — tous les achats, du billet de loterie à la coupe de cheveux.

Pour David Peterson, le gouvernement fédéral a, depuis quelques années, occupé tout le champ qu'il pouvait en matière de taxation directe. Déjà, Ottawa prélève plus que Queen's Park sur la vente d'un litre d'essence en Ontario; les taxes sur l'alcool et le

VOIR JUNGLE EN A 2

LENDL ÉCRASE MCENROE



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Ivan Lendl n'a mis que 73 minutes pour vaincre John McEnroe 6-1 et 6-3, hier au stade Jarry, lors de la finale des Internationaux de tennis du Canada qui opposait les deux premières têtes de série. Lendl, le grand favori, s'adjugeait pour la sixième fois le titre canadien qu'il monopolise depuis 1987. Pour le plus grand malheur de McEnroe, le spectacle son et poussière qu'a offert Lendl en finale arrachait l'admiration tellement il approchait la perfection. Lendl s'est enrichi de \$173 900 et McEnroe a touché \$86 960. *Cahier sports, pages 8 et 9*

La SQ pourrait tenter de faire extraditer Marc Lévy



SUZANNE COLPRON

Grand, M. Marc Lévy, pourrait passer Noël au Québec.

La Presse a en effet appris que la Sûreté du Québec avait terminé son enquête entreprise au lendemain de l'incendie, en août 1988, et qu'elle étudiait la possi-

bilité de demander son extradition des États-Unis.

Le volumineux rapport d'enquête sera soumis dans les prochaines semaines à un représentant du Solliciteur général du Québec, qui décidera si oui ou non il contient assez d'éléments de preuve pour porter des accusations et obliger M. Lévy à faire face à la justice québécoise, en entreprenant des procédures d'extradition contre lui.

Selon nos informations, M. Lévy pourrait faire l'objet de poursuites criminelles pour avoir falsifié les inventaires, les factures, les rapports et tous les documents de contrôle dans le but d'induire en erreur les mi-

nistères fédéral et québécois de l'Environnement.

Sans scrupules

Dans son rapport sur l'incendie de Saint-Basile, le commissaire Cyrille Delage présentait M. Lévy comme un chevalier sans scrupules, dirigeant ses opérations de façon à en retirer un maximum de profit avec un minimum de dépenses, sans aucun respect pour les lois.

Recherché au Québec depuis le mois de février en vertu d'un mandat d'arrestation émis à la

VOIR LEVY EN A 2

● A 7: Il a payé sa cotisation à l'Ordre des ingénieurs



UN



L'ÉTÉ

Les élections, à vol d'oiseau

Revint le temps où les pigeons du canton eurent à se choisir l'oiseau rare qui les gouvernerait pour les quatre prochaines années. Un jais et un heron se disputaient le trône. Je vous les présente...

Le heron d'abord. Plumage sans fantaisie, comme le ramage d'ailleurs, exactement du même gris. Pauvre heron. On dit de lui qu'aux jeux olympiques de la politique, il gagnerait à coup sûr la médaille d'or de la banalité...

Et si triste. Si triste sur ses pattes maigres qu'on est naturellement porté à lui offrir ses sympathies. Comme à un veuf. Alors que l'idée ne viendrait à personne de lui offrir sa sympathie au singulier. Comme à un ami.

On n'imagine pas un oiseau plus étranger à la folie que celui-ci, jamais ivre de rien, sauf de politique. Mais la politique ne saoule pas, elle rend seulement l'oiseau un peu plus gris.

Vous avez peut-être déjà noté que les herons, comme souvent les échassiers, lèvent la patte en signe de perplexité. Eh bien celui-ci ne fait pas exception, au contraire. C'est un champion en matière de patte levée. Il peut rester comme ça des mois, la patte en l'air au-dessus d'un compromis ou d'un consensus qui tarde à se dégager. Quand il est fatigué, hop là, il change de pied. Et d'idée. Mais sans changer de place. Ou si peu. Cet oiseau-là a aboli la droite et la gauche, le blanc et le noir, le vrai et le faux, le chaud et le froid, le bon et le mauvais. Cet oiseau-là a inventé la milieucrité...

Les pigeons électeurs qui apprécient les «personnages» plus que les intelligences ne l'aiment pas. Mais ils lui font confiance, comme ils font confiance à leur médecin, à leur gérant de caisse populaire, à leur plombier. Par obligation. Parce qu'eux-mêmes n'y connaissent rien. Parce que qu'ils confondent politique et cancer du colon, et se disent que ça ne prend pas un rigolo pour soigner ça...

L'autre candidat c'est exactement le contraire. Les pigeons l'aiment bien. Mais ils n'ont pas confiance en lui. L'autre candidat c'est un personnage exactement comme les aimant les pigeons. Un lyrique. Un jais. Toujours à siffler et à fonder sur l'adversaire en remuant du croupion. On l'aime pour ça. Parce qu'il est drôle, même quand il ne s'en doute pas.

C'est donc un gros jais, mais pas seulement gros. On le devine aussi gourmand, luxuriant. Et à la fin, tant d'opulence jure un peu quand vient le temps de proclamer bien haut les préjugés «favorables» de son parti pour les pauvres... Veut-il dire qu'il regrette de ne pouvoir partager avec eux sa terrine de foie gras parce qu'il n'y en aurait pas assez et que de toute façon ils ne feraient pas la différence avec du Paris-Pâté?

Ce qui ne l'empêche pas, notez bien, d'être un jais de parole. Je veux dire qu'il n'est que paroles. Il faut le voir se rengorger quand il a bien parlé. On jurerait presque qu'il vient d'agir.

Tout cela pour vous dire que les pigeons savaient des le départ que le heron l'emporterait et se désintéressaient grandement de la question. Ils continuaient de se gaver comme d'habitude dans les poubelles des MacDonald's de banlieue.

Tandis que le jais donnait du bec et que le heron faisait de l'équilibre sur une patte.

Tout cela pour vous dire qu'en cette presque fin d'été, on manquait furieusement d'aigle dans le ciel du Québec.

PIERRE FOGLIA

Découvrez-les chez votre épicer!

Disponible
en formats 750 ml,
1.5 L et 4 L.

Aufkellereien

le vrai vin
Allemand

Yvon Charbonneau: il faut nous nettoyer nous-mêmes

ANDRÉ NOËL

■ En 1972, il a été en prison pour avoir défilé une loi spéciale que le gouvernement de Robert Bourassa avait fait promulguer. Président de la Centrale de l'enseignement du Québec, Yvon Charbonneau, refusait l'ordre de retour au travail des grévistes du secteur public.

Son militantisme et les initiatives du mouvement syndical allaient paver la voie au renversement du gouvernement libéral, quatre ans plus tard. Dans *La Presse*, le caricaturiste Jean-Pierre Girard en fait sa tête de Turc: une faucille dans une main, un marteau dans l'autre, le slogan marxiste à la bouche.

Mais s'il est une chose dont nul ne peut l'accuser, c'est de complaisance envers l'État ou les mouvements de pression industriels. C'est précisément pourquoi le gouvernement Bourassa lui a confié cette année l'enquête sur les déchets dangereux.

Les groupes écologiques ont commencé par rechigner. Daniel Green, président de la Société pour vaincre la pollution (SVP), a suggéré que M. Charbonneau n'avait aucune compétence en la matière. Puis il s'est ravisé: «M. Charbonneau a une vision non contaminée des choses, dit-il. Il a l'esprit ouvert. Il s'est entouré d'experts. La commission se présente assez bien».

Ne pas alarmer le public...

Ladite commission avait pourtant fort mal débuté avant la nomination de M. Charbonneau en mai. Le président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), Victor Goldbloom, ancien ministre libéral, avait écrit une lettre très compromettante à la ministre de l'Environnement, Lise Bacon.

La missive suggérait que le gouvernement devait éviter d'effrayer les gens avec trop de révélations sur les produits toxiques. La lettre a été transmise au *Devoir*, et Mme Bacon a retiré Goldbloom du dossier. Son mandat à la tête du BAPE, qui se termine à la fin du mois, ne sera pas renouvelé.

M. Charbonneau ne veut pas commenter cette controverse. Mais il reconnaît que le gouvernement québécois n'a pas été à la hauteur jusqu'à maintenant.

«Nous n'avons pas de système cohérent pour les déchets dangereux, dit-il. Cela amène la négligence et les abus. Nous devons trouver une solution québécoise au problème. L'exportation est un cataplasme sans avenir. Il faut nous nettoyer nous-mêmes!»

Depuis mai, M. Charbonneau a formé une équipe de commissaires et accumulé les données. Il a été aidé par la «police verte», une escouade d'inspecteurs qui a complété le relevé des lieux d'entreposage de BPC, et qui entreprend celui des autres déchets dangereux.

Dans les jours qui suivront la tenue du scrutin, la commission entend rendre public un docu-



Yvon Charbonneau, président de la commission d'enquête sur les déchets dangereux: «L'exportation est un cataplasme sans avenir: il faut nous nettoyer nous-mêmes».

ment de synthèse présentant une mise au jour de la plupart des aspects relatifs à ce sujet au Québec et ailleurs dans le monde. Ce rapport qualifié par M. Charbonneau de «document d'animation» doit avant tout servir à lancer le débat autour de ce problème très controversé.

A compter de la fin octobre, la commission tiendra des séances d'information dans tout le Québec. «Nous allons renseigner la population sur les dangers que comportent ces déchets», a expliqué M. Charbonneau lors d'un entretien.

En mars, la commission déposera un document proposant diverses solutions. Les audiences reprendront en mai. Le rapport final sera déposé d'ici au 30 juillet 1990.

«L'accident de Saint-Basile a démontré le coût prohibitif de l'improvisation découlant de l'absence de plan d'ensemble. On paye une lourde facture, mais l'épisode a permis d'alerter la population».

«On a recensé plus de 350 sites de déchets toxiques, et il en est de potentiellement plus dangereux que Saint-Basile! L'incendie a donné à l'accident de Saint-Basile un caractère spectaculaire qu'on ne trouve pas aux endroits où la pollution contamine les eaux souterraines. C'est alors moins visible, mais aussi grave, sinon davantage».

Les moyens dont dispose le ministère de l'Environnement ne sont pas à la mesure des besoins, ajoute-t-il. Une des solutions proposées sera probablement la création d'une société de gestion des déchets, semblable aux *Waste Management Corporations* de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta.

«Ces compagnies, que l'État et l'entreprise privée peuvent administrer conjointement, assurent la surveillance, le transport et l'élimination des déchets, précise M. Charbonneau. Nous voudrions ajouter à cela l'élimination des déchets à leur source. Le mieux n'est pas de les éliminer, c'est de cesser d'en produire».

M. Charbonneau, âgé de 49 ans, sera entouré de quatre autres commissaires: François Lalande, ingénieur et président de la compagnie de Longueuil Munitor Inc., Marcel Dulude, maire de Saint-Basile, André Delisle, ingénieur et président d'une compagnie de communications de la ville de Québec, Média Sciences, et Johanne Gélinas, responsable de la santé environnementale au Département de santé communautaire de Lakeshore.

Le budget de la commission est de \$1,6 million, le double de ce qui avait été confié à M. Goldbloom.

SUITE DE LA UNE

LÉVY

La SQ pourrait tenter de faire extraditer Marc Lévy

demande du commissaire Delage, M. Lévy n'a jamais eu à craindre la présence des policiers aux États-Unis. Le mandat en question ne permet pas aux autorités de l'obliger à rentrer au pays ni même d'aller l'épingler en Floride, parce qu'il repose sur des poursuites civiles et non des accusations criminelles.

Depuis le début de cette affaire qui a coûté très cher au gouvernement — plus de \$40 millions sans compter le transport et la destruction des BPC de Saint-Basile —, une dizaine de poursuites pour dommages et intérêts ont été intentées contre M. Lévy par des compagnies et citoyens des villes de Saint-Basile, Sainte-Julie et Saint-Bruno.

Le ministère de l'Environnement a aussi déposé neuf poursuites totalisant 39 chefs d'accusation, en ce qui a trait au transport des BPC effectué illégalement par la compagnie T.D.M. Transport Ltée, appartenant à M. Lévy. Il a de plus entrepris des procédures de saisie avant jugement de l'indemnité versée par sa compagnie d'assurances.

Le gouvernement réclame \$12 millions à M. Lévy pour couvrir les frais occasionnés par les travaux effectués en son nom sur le site de son entrepôt, à Saint-Basile-le-Grand. Cette facture lui a été envoyée en Floride par l'intermédiaire de son avocat américain.

Quant à ses démêlés avec la justice au Québec, M. Lévy est en contact avec un avocat montréalais, Me Michael Stober. Celui-ci a été consulté à quelques reprises par l'homme d'affaires d'origine italienne, mais il n'a pas encore reçu le mandat de le défendre en Cour supérieure.

«Je ne peux rien dire, a déclaré Me Stober. Il est vrai que M. Lévy est entré en contact avec moi et m'a consulté à quelques occasions, mais je ne m'occupe pas de ses compagnies en son absence».

Depuis son départ aux États-Unis, le 24 août, au lendemain de l'incendie de Saint-Basile, M. Lévy a pour ainsi dire laissé tomber ses affaires. Son entrepôt de Shawinigan et son petit atelier de recyclage des huiles usées, à Saint-Lazare, ont été placés sous la surveillance d'un agent de sécurité.

La Presse a appris, par ailleurs, que cet ancien fonctionnaire fédéral n'avait pas produit de rapport d'impôt au Québec depuis l'année 1985 et que sa dernière adresse connue est à Pompano Beach, en Floride, où il a habité avec sa femme et sa fille jusqu'en juillet 1987. □

DEMAIN: Les coûts de Saint-Basile



Marc Lévy, photographié ici lors de la collation des grades de l'École polytechnique en 1973.



Le premier ministre Robert Bourassa a semblé bien s'amuser hier: d'abord avec son homologue ontarien (ci-haut), David Peterson, au Musée de la civilisation puis avec le premier ministre du Manitoba (ci-bas), Gary Filmon, dans le jardin de la résidence du lieutenant-gouverneur, Gilles Lamontagne.

PHOTO CP



PHOTO REUTERS

TPS

Seuls 23 % des Canadiens appuient le projet de TPS

qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1991. Cette taxe directe de 9 p. cent doit remplacer l'actuelle taxe de vente cachée de 13,5 p. cent qui frappe les manufacturiers.

La nouvelle taxe a déjà soulevé une tempête de controverses. Nombre d'analystes croient que la multitude de règles et de règlements accompagnant la taxe compliquera à ce point la procédure fiscale que cela va provoquer des récriminations. Par contre, les partisans de la taxe sur les produits et services font valoir que l'actuelle taxe frappant les manufacturiers est dépassée et nuit à l'ensemble de l'économie canadienne.

Le sondage de la maison Gallup indique que les Canadiens sont en général opposés à toute initiative gouvernementale qui entraînerait de nouveaux impôts. Sept Canadiens sur dix (70 p. cent) affirment que les impôts sont déjà trop élevés au Canada. Seulement 27 p. cent des Canadiens acceptent sans récriminer le niveau actuel des impôts.

Le mécontentement du public en ce qui concerne les niveaux des impôts a fortement augmenté au cours des deux dernières décennies. En 1962, 47 p. cent seulement des Canadiens estimaient les niveaux de taxation trop élevés et ce pourcentage atteignait 49 p. cent en 1965. □

JUNGLE

La TPS créera une jungle fiscale, disent les provinces

tabac ont été augmentées au maximum. Et voilà qu'Ottawa veut occuper le champ de la taxe de vente, traditionnellement occupé par les provinces. «Quel secteur nous restera-t-il?», lance M. Peterson, rappelant qu'en revanche les secteurs où les dépenses augmentent (l'enseignement et la santé) étaient de compétence provinciale. Surtout, dit-il, «regardez bien qui cette taxe frappera. Les consommateurs y goûteront bien plus que les entreprises. L'inflation grimpera», a-t-il prévenu.

Toutefois, davantage que son principe, c'est le caractère unilatéral du projet fédéral qui semble irriter le plus les provinces. Jusqu'à l'automne dernier, les négociations allaient bon train sur un projet similaire, mais où les deux paliers de gouvernement se seraient entendus sur un mode unique de prélèvement. «Nous allons demander de reprendre le dialogue avec le gouvernement fédéral», a soutenu Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick.

En coulisse, on reste perplexe devant la stratégie fédérale. Mettre en place un système pour aller recueillir cette taxe au niveau des commerçants suppose l'enrôlement d'une armée de fonctionnaires (entre 2000 et 4000). Au Québec, le fédéral traite actuellement avec environ 20000 grossistes, qui prélèvent la taxe fédérale (cachée) de 12 p. cent. Avec la TPS, il devra — au Québec seulement — subitement traiter avec 300000 mandataires.

«Cela va créer une jungle de taxes au Canada», a mis en garde Frank McKenna, tandis que son collègue Gary Filmon parlait d'une «situation chaotique» qui aura «un effet négatif pour les petits commerces». «Tout le monde a ses objections mais s'il y a un consensus, c'est que nous sommes tous en désaccord sur la façon dont Ottawa a agi», a-t-il ajouté.

Seule note discordante dans cette mer de critiques, le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, considère que cette nouvelle taxe vaut mieux que le système actuel, la taxe sur les manufacturiers «qui nous fait mal en nuisant à nos exportations». La TPS devrait toutefois être modifiée, croit M. Devine, qui estime que les agriculteurs et les petits salariés ont trop à perdre avec l'actuel projet fédéral.

Meech

Officiellement, la question de l'accord constitutionnel du lac Meech ne sera pas abordée à la conférence. Toutefois, tant Frank McKenna que Gary Filmon, les leaders des deux provinces qui n'ont toujours pas sanctionné l'accord, prévoient que cette question fera l'objet de conversations informelles.

M. Filmon a soutenu hier qu'il prévoyait que le comité parlementaire chargé d'étudier l'entente du lac Meech pourrait rendre son rapport public dans la dernière moitié de septembre, peut-être même avant les élections au Québec. Comme le rapport du Nouveau-Brunswick est attendu pour octobre, tout paraît tomber en place pour une conférence constitutionnelle fin octobre, comme l'avait indiqué précédemment le premier ministre Bourassa.

Grant Devine, un supporter de l'accord, s'est dit réconforté par une déclaration récente de Frank McKenna qui a soutenu que l'adoption de l'entente était «impérative pour le Canada».

Quant au ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Gil Rémillard, il a soutenu que des «ententes parallèles» pourraient être adoptées par des parlements provinciaux qui ont encore à ratifier l'entente du lac Meech. Ces textes n'auraient toutefois pas de portée constitutionnelle, a-t-il souligné. □

Où donner son sang?

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9h à 18h;
- à Saint-Timothée: Club Optimiste, arène de Saint-Timothée, 205, boul. Hébert, de 15h à 20h30;
- à Malartic: Sûreté du Québec de Malartic, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, à l'église Saint-Martin-de-Tour, rue Principale, de 14h à 20h.

Voyager-2 pave la voie au départ de Galileo

d'après UPI PASADENA

■ Alors que la sonde *Voyager-2* poursuit sa route vers Neptune, la NASA se prépare à lancer un vaisseau spatial robot vers Jupiter, et les responsables de l'agence spatiale américaine ont annoncé hier que les préparatifs se déroulaient comme prévu pour le lancement, fixé au 12 octobre, qui sera effectué par l'équipage de la navette *Atlantis*.

Si tout va bien, la sonde *Galileo* Jupiter de \$1,4 milliard sera transportée sur la rampe de lancement 39B au centre spatial Kennedy jeudi pour y être installée dans une chambre spéciale, où elle sera préparée en vue de son installation dans la soute d'*Atlantis*.

«C'est en quelque sorte la Rolls Royce des vaisseaux spatiaux, qui ne sera probablement jamais égalée sur le plan de sa complexité et de ses possibilités», a déclaré Clayne Yeates, directeur scientifique du projet *Galileo*.

Atlantis doit être remorqué de son hangar jusqu'au bâtiment où

on l'arrimera au réservoir de combustible extérieur et aux fusées d'appoint.

Une fois l'assemblage terminé, la navette sera transportée jusqu'à la rampe de lancement vers le 28 août, le lancement, le sixième depuis la mission *Challenger*, devant avoir lieu le 12 octobre.

À cause des positions de la Terre et de Jupiter dans leurs orbites autour du soleil, et la puissance de la fusée de l'étage supérieur inerte de *Galileo*, la NASA doit lancer *Galileo* durant une période d'un mois commençant le 12 octobre où la mission devra être retardée de deux ans jusqu'à ce que la Terre et Jupiter reviennent à des positions favorables.

L'engin spatial devait initialement être lancé en 1982, mais le vol a été retardé à plusieurs reprises jusqu'à ce que se produise le désastre de *Challenger* le 28 janvier 1986.

La sonde *Galileo* est le premier engin spatial conçu pour tourner en orbite autour de l'une des plus grosses planètes à l'extérieur de notre système pour faire toute une série d'observations.

Le Barreau canadien invite ses membres à contrer la prolifération des avocats «autodidactes»

Presse Canadienne VANCOUVER

■ Les conseillers juridiques parallèles pourraient devenir une espèce en voie d'extinction si les quelque 35,000 avocats canadiens suivent la politique que le Barreau canadien pourrait adopter cette semaine.

Dans un rapport rendu public, dimanche, un comité spécial du Barreau incite ses membres à faire pression contre les conseillers juridiques parallèles, des personnes avec une certaine expérience juridique mais sans diplôme d'avocat, qui défendent des causes pouvant aboutir devant les tribunaux et réservées auparavant aux avocats.

Le président du comité, Me Albert Strauss, un avocat de Toronto, a déclaré que les conseillers parallèles ne peuvent «atteindre le niveau de compé-

tence pour conseiller adéquatement le public et que, par conséquent, ils ne devraient être autorisés à travailler que sous la surveillance d'un avocat».

Le Barreau canadien tient jusqu'à jeudi son assemblée annuelle à Vancouver.

Ces dernières années, des «profanes» ont ouvert des bureaux indépendants de consultation dans plusieurs provinces, offrant aux clients des conseils sur presque tout, des contraventions aux divorces, en passant par les disputes entre locataires et propriétaires et les demandes d'immigration.

Cette pratique est surtout répandue en Ontario où, estime-t-on, 500 conseillers juridiques travaillent. Les honoraires sont nettement moins élevés que ceux des avocats diplômés.

La Quotidienne

Tirage de samedi

à trois chiffres

131

à quatre chiffres

7355



34-1-01

Lundi 21 août 1989

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	11	23	Ensoleillé
Outaouais	15	25	Ensoleillé
Laurentides	17	22	Ensoleillé
Cantons de l'Est	13	25	Ensoleillé
Mauricie	10	21	Ensoleillé
Québec	14	23	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	17	24	Ensoleillé
Rimouski	16	27	Ensoleillé
Gaspésie	16	27	Ensoleillé
Baie-Comeau	14	25	Ensoleillé
Sept-Îles	14	25	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	12	24	Ensoleillé
Edmonton	15	26	Ensoleillé
Regina	14	23	Ensoleillé
Winnipeg	14	22	Ensoleillé
Toronto	15	23	Ensoleillé
Fredericton	15	21	Ensoleillé
Halifax	16	20	Ensoleillé
Charlottetown	17	23	Ensoleillé
Saint-Jean	16	22	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	13	26	N.-Orléans
Buffalo	12	25	Pittsburgh
Chicago	13	27	S. Francisco
Miami	22	30	Washington
New York	18	24	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	11	26	Madrid
Athènes	22	31	Moscou
Acapulco	27	33	Mexico
Berlin	14	24	Oslo
Bruxelles	12	28	Paris
Buenos Aires	15	26	Rome
Copenhague	12	24	Seoul
Genève	13	29	Stockholm
Hong Kong	27	32	Tokyo
Le Caire	21	31	Trinidad
Lisbonne	18	27	Vienne
Londres	15	23	

Lundi 21 août 1989



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse.

Une pêche « miraculeuse » au lac des Régates

C'est un pêcheur de 19 ans d'Acton Vale, Dominique Picard, qui a remporté le grand prix Molson de \$ 10 000 de la Superpêche du lac des Régates, à l'île Notre-Dame. Le second prix de \$ 5 000 (attribué par La Presse) est allé à Noël Coulombre, 44 ans, de Longueuil. Un prix spécial de \$ 700 en équipement de pêche a été gagné par Sylvain Pigeon, de Montréal. Environ

20 000 personnes ont participé à l'événement. Les commanditaires procédaient hier à la remise des prix. Dans l'ordre habituel: Paul-André Aubin, de la Société de l'île Notre-Dame; Christiane Dubé de La Presse; le gagnant du prix de La Presse, Noël Coulombre; Sylvain Hallé, de CKAC; Mario Dion, un ami du gagnant (Dominique Picard) et Pierre Bélanger, de Molson.

La Vierge de Saint-Frédéric a bougé de 15 kilomètres...

Presse Canadienne
SAINT-FRÉDÉRIC

■ Cette fois, c'est bel et bien vrai: la statue de la Vierge, de Saint-Frédéric, a bougé. Mais pas dans le sens que souhaitent les fervents de la Vierge. À l'aube, hier, l'objet de vénération qui fait accourir tant de fidèles depuis un mois dans le rang Saint-Antoine a rebondi 15 kilomètres plus loin, sur la galerie du presbytère de Saint-Joseph-de-Beauce.

Victime de deux mauvais plaisants qui n'avaient rien d'autre à faire que d'aller faire une virée vers 2 h 45, hier matin, autour des quatre chalets entourant l'habitation de la Vierge Marie et de trimballer l'illustre objet en voiture, la vénérable statue a été récupérée quatre heures plus tard par la Sûreté du Québec. Elle était intacte.

Après avoir été averti par un passant qu'une statue trônait devant la porte principale de la maison du curé Fernand Cliche, l'agent Marc Simard, du poste de Saint-Joseph-de-Beauce, s'est rendu sur place, a pris possession du précieux emblème de foi, l'a installé, bien en sécurité, sur le siège arrière de son auto-patrouille, puis l'a rapporté aux propriétaires du site de dévotion mariale.

Vers 2 h 45 hier, l'une des quatre familles installées dans la verdoyante et célèbre vallée qui borde la rivière des Fermes, dans le rang Saint-Antoine, avait entendu un bruit de voiture autour de la grotte.

En braquant un puissant réflec-

teur vers la statue, l'un des propriétaires a vu un homme habillé en rouge gravir cinq marches de ciment, briser l'abri de verre de la statue et s'emparer de la fameuse « Vierge qui bouge ».

« Je n'ai eu que le temps de noter le numéro d'immatriculation de la petite voiture grise conduite par son complice. Puis, je me suis présenté au poste de Saint-Joseph pour faire mon rapport », racontait hier ce dernier, qui tient toujours à garder l'anonymat.

L'arrestation des malicieux voleurs ne saurait tarder puisque les policiers ont déjà identifié le propriétaire de l'automobile, immatriculée à Montréal.

« Ça doit être des voleurs croyants puisqu'ils ont abandonné la statue dans un lieu béni. Pour moi, c'est une façon pour la statue de faire encore parler d'elle », croit pour sa part un membre de la famille.

Un autre membre du clan a raconté qu'une auguste dame de Vallée-Jonction s'est présentée sur le terrain à 8 h, hier matin, persuadée que les maux de jambes qu'elles avaient ressentis depuis les cinq dernières heures laissaient présager un sombre événement. « Elle ne se trompait pas beaucoup. Son malaise a cessé à l'arrivée de la Vierge. La statue ne bouge jamais pour rien », mentionne cette profonde croyante.

Pour sa part, le curé de Saint-Joseph-de-Beauce a déclaré n'avoir rien vu de tout ce va-et-vient autour du presbytère. « J'ai appris la nouvelle de la bouche de mes paroissiens. »

EN BREF

PAS DE MÉDECIN A MAISONNEUVE

■ L'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont a dû fermer ses portes de minuit samedi à 8 h hier matin, à la suite de l'absence de médecin. Il semble qu'une erreur d'horaire soit à l'origine de cette fermeture. Les malades qui se sont présentés à Maisonneuve-Rosemont ont été envoyés vers d'autres hôpitaux. Sur un autre front, le nombre de lits fermés à cause des moyens de pression des infirmières est demeuré sensiblement le même que depuis quelques jours. Environ 200 lits sont fermés dans 12 hôpitaux et on ne prévoit pas de changement majeur avant que les membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) ne tiennent son vote de grève générale, jeudi.

ST-LÉONARD: PETITION DE 1 500 NOMS

■ Les opposants à la construction d'édifices en hauteur dans le parc de La Durantaye, à Saint-Léonard, déposeront demain une pétition de 1 500 noms au conseil municipal de cette ville de l'est de l'île de Montréal. Le projet, appuyé par une majorité de conseillers de Saint-Léonard, avait été mis sur la table au début de l'été quand une campagne de bouche à oreille et quelques articles de journaux l'avaient fait connaître. Une foule imposante s'était alors présentée à la séance du conseil du mois de juin, forçant le conseil à remettre le projet à plus tard. Le conseil avait d'ailleurs fait la preuve de sa division sur cette question, le maire Raymond Renaud, minoritaire, annonçant qu'il s'opposait au projet. Il semble toutefois que les conseillers qui poussent l'idée songent à revenir à la charge, a indiqué une porte-parole des opposants, et c'est la raison pour laquelle une pétition sera déposée demain, au début de la réunion.

FEU RUE LÉTOURNEUX: ENQUÊTE EN COURS

■ Les enquêteurs du service de prévention des incendies de la STCUM ont entrepris hier de trouver la cause du sinistre majeur survenu la veille dans l'est de Montréal. Ils ont fouillé les débris du balcon arrière du 2042 de la rue Létoirneux. Des voisins interrogés sur les lieux pensent que l'incendie a pris naissance dans un vieux tapis. Pointant du doigt des immeubles abandonnés, ils ont souligné le manque de prévention des incendies qui prévaut selon eux dans l'est de Montréal. Plusieurs plaintes auraient déjà été rapportées à la Ville concernant les bâtiments qui ont brûlé samedi, mais seraient restées sans réponse.

CHAUFFEUR D'AUTOBUS AGRESSÉ AVEC UNE PIERRE

■ Un chauffeur d'autobus de la STCUM a reçu une pierre de deux kilos par la fenêtre de son véhicule alors qu'il était stationné en face du 8650 rue Querbes, vers 1 h 05 hier matin. Peu auparavant, le chauffeur était allé secourir une collègue aux prises avec un groupe de jeunes qui faisaient du chahut dans son véhicule. Une fois la conductrice partie, les jeunes s'en sont pris au chauffeur en lançant une pierre dans sa fenêtre, lui affligeant des blessures à un oeil et à un doigt. Urgence Santé s'est rendu sur les lieux. La police n'a arrêté aucun suspect.

DÉCÉDÉ EN SORTANT DE L'HÔTEL

■ Une autopsie sera pratiquée sur l'homme de 34 ans décédé samedi soir après une escarmouche avec un client et cinq employés de l'hôtel Hilton à Dorval, dont il venait de se faire refuser l'entrée. La police a longuement interrogé les employés et les a conduits au poste du district 13 avant de les relâcher sans condition. Les employés ont intervenus pour séparer l'homme d'un autre individu dans la file d'attente à qui il s'en était pris apparemment sans raison.

TROUVÉ LA MAIN PRÈS DU SAC

■ Un présumé voleur de dépanneur a été arrêté hier matin à Laval, un sac d'argent déposé non loin de lui. Le suspect aurait blessé de quelques coups de couteau le propriétaire du Dépanneur Sept Jours situé au 4725 boulevard Samson, à Laval. Le voleur avait demandé vers 9 h l'argent du coffre-fort mais n'a réussi à s'emparer que de l'argent contenu dans la caisse enregistreuse. La caméra de sécurité du dépanneur a servi à identifier le suspect. Les enquêteurs de la Sûreté de Laval pourraient porter des accusations de vol qualifié et de voies de fait dès aujourd'hui.

LE FESTIVAL DES MONTGOLFIERES SE TERMINE EN BEAUTÉ

■ Le sixième Festival de montgolfières du Haut-Richelieu s'est terminé en beauté hier quand 60 ballons ont pris leur envol en fin de journée. Les organisateurs évaluent à 200 000 le nombre de personnes qui ont assisté à l'événement au cours des neuf derniers jours. Une centaine de ballons se sont envolés au cours du festival. Sur 18 envolées prévues au programme du festival, 12 ont pu être réalisées.

Les évadés de l'enfer libanais critiquent les lenteurs de l'immigration canadienne

MARC DORÉ

■ Pendant que les bombes syriennes continuent d'aplatir tout ce qui se tient debout dans le secteur chrétien du Liban, plusieurs immigrants libanais récemment arrivés affirment que leurs compatriotes qui veulent sortir de cet enfer de feu et de sang doivent faire face à des procédures administratives longues et coûteuses pour venir au Canada.

Ainsi, les démarches d'Eddy Noun, un étudiant de 22 ans arrivé il y a une semaine, n'ont abouti qu'au bout de deux ans, même s'il était parrainé par une tante déjà installée au Canada.

Durant cette période, il a dû aller à quatre reprises à Damas, la capitale de la Syrie, où se trouvent les bureaux québécois d'immigration.

Il lui a fallu aussi aller au service canadien d'immigration, à Chypre, pour demander le transfert de son dossier de Damas, mais on lui a conseillé de retourner à Beyrouth en attendant que cette procédure administrative soit complétée, pas avant deux mois, lui a-t-on assuré.

En réalité, on l'a rappelé une semaine plus tard pour lui dire qu'il pouvait revenir chercher son visa à Chypre.

À chaque voyage à Chypre, il lui a fallu payer \$ 300 de transport et risquer sa vie, car la marine syrienne fait le blocus maritime de Beyrouth-Est et c'est sous les obus qu'il faut aller et venir dans le port.

De la même manière, la famille de Maurice Nahass, un phar-



Malwan Harika, Nada Noun et Eddy Noun.

PHOTO PIERRE LALUMIERE, La Presse

macien de 57 ans, n'est arrivée au Canada, il y a deux semaines, qu'après 15 mois de démarches.

Mais Malwan Harika, un commerçant de 28 ans, a obtenu son visa en trois mois. Il est vrai qu'il avait fait sa demande loin des obus syriens, à Paris, où il était en voyage.

M. Nahass assure qu'il a reçu un accueil plus que chaleureux des Canadiens. Mais il s'étonne, comme Cécile Gérédon-Kandalaft, qui est établie au Québec depuis plusieurs années, que les services d'immigration canadien et québécois agissent comme si la situation était normale au Liban et qu'il fallait y appliquer des procédures normales.

« C'est un véritable génocide qui se passe là-bas », affirme Malwan Harika qui est arrivé à Mirabel il y a deux semaines.

« Au plus fort des bombardements, ma femme enceinte,

mon jeune fils et moi-même sommes restés 21 jours sans pouvoir sortir de la maison », ajoute-t-il.

Leur maison a été touchée par des obus. Peu de constructions de Beyrouth-Est sont encore intactes, après des bombardements qui durent à peu près sans interruption depuis le mois de mars.

La vie est très difficile dans le réduit chrétien, sans électricité, sans gaz, sans essence, avec des approvisionnements d'eau et de nourriture aléatoires, affirment ces immigrants.

Beaucoup n'ont plus de travail, dit Maurice Nahass, parce que les usines, les bureaux sont en ruine.

Les blessés sont nombreux et les médicaments rares, car le blocus syrien empêche même la Croix-Rouge et les organismes humanitaires de faire parvenir

leurs envois. Les épidémies menacent.

Les Libanais voudraient que le gouvernement canadien participe à des pressions internationales pour forcer la Syrie à cesser de bombarder le secteur chrétien et éventuellement à quitter le Liban.

« Les Libanais sont capables de régler leurs problèmes entre eux », affirme avec force M. Nahass.

Pour faire prendre conscience aux Canadiens des moments tragiques que vivent leurs compatriotes restés là-bas, les Libanais de Montréal organisent, à compter de demain, une vigile ininterrompue de trois jours devant les consulats américain, soviétique et marocain.

Une marche dans les rues de Montréal clôturera la vigile, jeudi.

Mon coin favori

Les lecteurs de La Presse ouvrent leur cœur et nous décrivent l'endroit qu'ils préfèrent dans la région montréalaise.

Pointe-Calumet

■ Mon coin favori c'est présentement à Pointe-Calumet sur la rive du beau lac des Deux-Montagnes poissonneux. Dès le mois de mai on peut y admirer des grands sapins à l'est du jardin et des touffes de cèdres taillées en capuchon et une haie mitoyenne de cèdres verdoyants en toute saison, de beaux érables, de grands peupliers et un saule plus que centenaire en lesquels sont accrochés des nioirs d'oiseaux gazouillants. Que dire des arbres fruitiers d'un petit verger fleurissant, des lilas parfumant l'air, où bourdonnent les taons et butinent des abeilles, les muguet sans oublier les bons pissenlits tenaces...

Tant de merveilles à contempler, de mes jeunes années et dans l'âge avancé! Il est bon de parcourir ce patrimoine après un long séjour au pied du mont Royal à l'Hôtel-Dieu comme infirmière de l'Ecole Jeanne-Mance.

À bon entendeur salut, merci!

Paix, Bonheur et longanimité!

Marie-Rose REBELLA octogénaire à l'œil pers Pointe-Calumet



Les médecins veulent faire bannir la cigarette des avions et des pharmacies

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les fumeurs vont en prendre encore une fois un grand coup. Sept cents médecins membres de l'Association médicale du Canada se réunissent en congrès à compter d'aujourd'hui à Québec et l'un de leurs principaux points à l'ordre du jour vise à faire bannir les cigarettes des pharmacies et des avions.

Durant cinq jours, les médecins se pencheront aussi sur d'autres sujets controversés tels que le droit du fœtus, le maintien en vie des personnes en phase terminale et le dépistage de la consommation de drogues en milieu de travail.

Le Dr John O'Brien-Bell, un médecin de Surrey, en Colombie-Britannique, a toutefois précisé que le sujet qui risque le plus d'attirer l'attention sera l'interdiction de vendre des cigarettes dans les pharmacies.

Les membres discuteront d'ailleurs des différentes mesures qui peuvent être prises pour empêcher les pharmaciens de vendre du tabac dans leurs établissements.

Le Dr O'Brien-Bell a déclaré qu'un projet pilote mis sur pied à Ottawa avait permis de convaincre 13 pharmaciens sur 150 de

cesser de vendre des cigarettes en moins de deux mois. Plusieurs médecins membres de l'association incitent leurs patients à ne pas acheter leurs médicaments dans les établissements pharmaceutiques qui vendent du tabac.

D'autre part, un comité d'éthique de l'association se penchera au cours du congrès sur les études menées par différents groupes, tels que les Médecins pour la Vie, sur les droits du fœtus.

Le Dr O'Brien-Bell s'attend à ce que le cas de Chantal Daigle et toute la question du droit à l'avortement suscitent beaucoup d'intérêt au cours du congrès. L'an dernier, l'Association médicale du Canada avait déclaré que l'avortement devrait demeurer du ressort de la femme et de son médecin jusqu'à la vingtième semaine, alors que le fœtus est considéré viable.

Au sujet de l'usage du tabac, le Dr O'Brien-Bell a dit que les médecins en général sont en majorité des non-fumeurs. En effet, 92 p. cent d'entre eux, a-t-il précisé ne fument pas comparativement à 74 p. cent de la population en général.

Le médecin a ajouté que même si les jeunes femmes sont une cible assez facile pour le marché du tabac, les jeunes femmes médecins se démarquent puisque 98 p. cent d'entre elles ne fument pas.

GENERAL MOTORS ACCUEILLE SON TOUT
NOUVEAU CONCESSIONNAIRE GM
DANS LE GRAND MONTRÉAL

ROYAL

CHEVROLET OLDSMOBILE INC.

8000, boulevard Newman

LaSalle

(514) 595-5666



General Motors du Canada adresse toutes ses félicitations à MM. Gaétan Boily, René Forté et Jean-René Forté, respectivement président, vice-président, et directeur des ventes, qui ouvrent leur concession GM.

Les trois associés ont une solide expérience du domaine de l'automobile puisque G. Boily est au service de General Motors depuis 20 ans, R. Forté, concessionnaire multimarques, est dans le secteur de l'automobile depuis 48 ans, et J-R. Forté depuis 13 ans.

Doté d'un équipement ultramoderne dans tous les services, Royal Chevrolet Oldsmobile est conçu idéalement pour les automobilistes pressés d'aujourd'hui. La salle d'exposition, qui contient jusqu'à 50 voitures, est l'une des plus grandes au Canada.

Pour des réparations de qualité, Royal regroupe sous un même toit 10 postes de réception à la mécanique et 4 postes de réception ou débosselage - une première au Canada.

«On fait la différence», telle est la devise de Royal. MM. G. Boily, R. Forté et J-R Forté ainsi que leur personnel souhaitent avoir l'occasion de vous le prouver. Passez prochainement chez Royal Chevrolet Oldsmobile, vous comprendrez pourquoi les concessionnaires General Motors sont toujours en tête dans l'industrie automobile.



SYMBÔLE D'EXCELLENCE

GENERAL MOTORS DU CANADA LIMITÉE
OSHAWA (ONTARIO)

Un bateau-mouche et une drague entrent en collision à Londres: 26 personnes tuées

BRUNO BISSON
La Presse à LONDRES

■ Une collision entre le bateau-mouche Marchioness et une drague a entraîné la mort d'au moins vingt-six personnes et probablement celle d'une trentaine d'autres portées disparues, sur la Tamise, en plein centre de Londres.

La plupart des victimes du naufrage étaient âgées d'une vingtaine d'années ou moins, a précisé Scotland Yard.

Après avoir été heurté violemment à l'arrière par la drague «Bowbelle», à hauteur du pont de Southwark, à moins d'un kilomètre en aval du pont de la Tour de Londres, le Marchioness, sur lequel avaient pris place entre 120 et 150 personnes, a coulé en une minute.

La collision est survenue vers 2 h du matin, alors que les passagers du bateau de plaisance participaient à la fête donnée pour son anniversaire par M. Antonio Vascancellas, 26 ans, un banquier portugais disparu dans la catastrophe.

Pour une raison encore inexplicée, le pilote de la drague qui circulait sur la rivière en direction de l'est n'a pu éviter la fragile embarcation et l'a violemment heurtée à l'arrière, du côté droit.

Selon le dernier bilan policier, il y a 78 survivants. Une cinquantaine d'entre eux ont été conduits à l'hôpital Saint-Thomas. La plupart des personnes hospitalisées souffraient d'un choc nerveux et de blessures superficielles. Au moins deux personnes ont eu des membres brisés dans l'accident.

Vers 8 h du matin, le corps d'une femme a été retrouvé sur la Tamise, à hauteur du pont Hammersmith, près de 12 kilomètres plus loin, à l'ouest.

Les 30 autres passagers étaient toujours portés disparus en fin d'après-midi, hier, au moment où l'épave du bateau-mouche était remontée à la surface.

On craint qu'elles n'aient été coincées sur le pont inférieur du bateau.

La «Bowbelle», une drague de 1 500 tonnes, de 80 mètres de long et 13,5 mètres de large, appartenant à la société «East Coast Aggregates», a littéralement écrasé l'arrière du bateau-mouche, trois fois plus petit que lui, alors que les deux bateaux descendaient la Tamise.

Cette collision est d'autant plus difficile à expliquer que le bateau-



Des policiers sur un bateau de sauvetage surveillent des plongeurs à la recherche de présumées victimes du bateau-mouche «Marchioness» qui a été éperonné par une drague et qui a coulé instantanément sur la Tamise dimanche.

PHOTO REUTER

mouche était très éclairé et qu'à cet endroit, les embarcations circulent à vitesse réduite étant donné l'étroitesse du cours d'eau (à peine 80 mètres).

Le capitaine de la drague et son second ont été arrêtés et longuement interrogés, hier, par les enquêteurs de Scotland Yard et devaient être remis en liberté ce matin, mais Scotland Yard n'a pas précisé s'ils seraient inculpés ou non.

Ils ont dû se soumettre à l'alcool-test, mais les résultats de ces tests n'ont pas été divulgués. Les cinq autres membres d'équipage de la Bowbelle ont aussi été interrogés mais aucun soupçon ne pèse contre eux.

Scotland Yard s'est refusé à tout commentaire relativement aux circonstances de l'accident.

Un porte-parole a déclaré qu'il

faudra sans doute plusieurs jours, voire plusieurs semaines, pour connaître l'ampleur exacte de la tragédie.

Quant au capitaine du bateau-mouche, il est au nombre des 30 personnes qui auraient sombré avec le bateau.

Parallèlement à l'enquête policière, le ministère britannique des Transports a décidé d'instituer une enquête pour établir les causes exactes de cette collision.

Selon un porte-parole, le bateau-mouche Marchioness avait été inspecté récemment en vue du renouvellement de sa licence de navigation. Cette embarcation avait quelque 60 ans, selon le porte-parole, mais elle était en parfait état de fonctionnement.

Le bateau pouvait transporter jusqu'à 149 personnes.

Son épave a été tirée des eaux noires de la Tamise en fin d'après-midi.

Les plongeurs n'ont pu se mettre à la recherche du bateau qu'en fin d'après-midi, la Tamise étant très agitée.

Même si elle a par la suite été rapidement repérée, il a fallu plus de cinq heures avant que les manœuvres de renflouement ne débutent vraiment, vers 17 h.

Une foule relativement clairsemée s'était rassemblée sur le bord de la Tamise malgré les nombreux cordons policiers bloquant l'accès aux rives. Alors que l'attente s'éternisait, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, arrivée précipitamment d'Autriche où elle passait ses vacances, a visité les lieux à bord d'une embarcation de la police.

Gérald LeBlanc



Riche, oui!
célèbre, non!

L'Assemblée nationale fut longtemps la chasse gardée des avocats, qui formaient les deux tiers de la députation.

Puis vint la vague des enseignants et des communicateurs. Pensez au gouvernement péquiste de 1976 avec ses Lévesque, Parizeau, Morin (Claude et Jacques-Yvan), Payette, Léonard, Godin, Charbonneau, Chevette, Charron, Guay...

La découverte du monde des affaires et l'engouement collectif pour ses vedettes amène maintenant une nouvelle race de députés. On disait ainsi en 1985, que le milieu des affaires venait de conquérir l'Assemblée nationale. Et l'on alignait les noms, à commencer par Bourassa l'économiste, et en continuant avec les Gobeil, MacDonald, Johnson (Daniel), Vallerand, Fortier...

Le plus étonnant c'est que personne ne nommait les entrepreneurs, ceux qui avaient déjà hypothéqué leur maison pour lancer une entreprise.

On parlait des gestionnaires (Gobeil chez Provigo, Johnson chez Power, MacDonald à la Banque Royale...), mais peu des propriétaires, les Lemire, Théoret, Baril, Tremblay, Fortin, Houde...

Et pourtant ces gens, anciens ou encore propriétaires de PME, étaient plus riches que la plupart des têtes d'affiche du gouvernement. Riches mais peu célèbres, parce qu'à l'écart du conseil des ministres et peu habitués aux micros et aux caméras.

Tellement peu connu, que je me demandais à quoi pouvait bien ressembler Gilles Fortin, en apprenant qu'il ne serait pas candidat dans Marguerite-Bourgeoys (LaSalle).

Je l'ai donc rencontré à son bureau de comté, rue Thierry à Lasalle. Un parfait mélange de petit homme d'affaires et d'organisateur électoral, qui a réussi sur les deux plans, comme Pierre Lorange du Parti civique, à qui il ressemble beaucoup.

Malgré une feuille de route déjà chargée, Gilles Fortin n'a que 43 ans. Faut dire qu'il a commencé jeune: à 19 ans, il achetait son premier duplex, et à 20 ans il participait à la première de la vingtaine de campagnes menées pour le PLQ.

C'est en participant à l'élection partielle de Jonquière, avec Marc-Yvan Côté, qu'on lui offre la succession de Fernand Lalonde dans Marguerite-Bourgeoys, en 1984.

Meilleur derrière ses usines que devant les micros, l'industriel répète la formule rituelle quand on lui demande pourquoi il est allé en politique: «Pour servir et relever de nouveaux défis.» (J'avais bien envie de lui renvoyer une citation du recueil de Doris Lussier: «Quand on est élu pour servir, on est bien placé pour se servir.»)

M. Fortin garde un souvenir peu reluisant de sa vie de back-bencher. «Pour un homme d'affaires, c'est très passif de jouer le rôle de député, de faire acte de présence pour tenir le quorum. C'est peu valorisant, on a l'impression de reculer.»

Il se demande aussi comment concilier la vie de famille avec les cocktails et tout ce qui tourne autour de la tourmente politique. «J'ai vécu un divorce, il y a quatre ans, en partie à cause de la politique. Je ne suis pas le seul à avoir vu sa famille éclater (il a deux filles de 18 et 14 ans).»

«Je suis avec une fille — allusion à la jeunesse de sa nouvelle femme — depuis deux ans et il se peut qu'on fonde une famille. Je sais qu'elle n'accepterait pas de le faire si je continuais en politique. C'est difficile pour une femme de s'adapter à ce genre de vie.»

(On néglige souvent ce côté de la vie privée quand on évalue les départs de la politique. C'est ainsi qu'on dit de Paul Gobeil, qu'il avait déjà indiqué son intention de ne pas faire carrière en politique. On ne mentionne pas un autre facteur, aussi sinon plus important, dans sa prise de décision. Le ministre refait sa vie avec une «fille», avec qui il a un jeune enfant et en attend un autre.)

Gilles Fortin trouve enfin qu'il est difficile de mener de front le travail de député et celui d'homme d'affaires.

«Les sociétés d'État, comme Sidbec-Dosco et Domtar, sont parmi les meilleurs clients de nos usines de pièces. À cause des conflits d'intérêt, il était impossible de travailler pour eux.»

«Quand je suis entré en politique, mes usines étaient à l'avant-garde dans les technologies de fabrication. Mes concurrents m'ont rattrapé et il faut maintenant que je mette toutes mes énergies pour conquérir le marché qui s'en vient.»

«La reprise de la pétrochimie, les alumineries, la phase II de la Baie James et les retombées industrielles de l'Agence spatiale représentent de grandes possibilités pour les usines d'outillage, comme les nôtres. Connaissant maintenant mieux les rouages gouvernementaux, je serai en bonne posture pour profiter des occasions qui vont s'offrir.»

Ne voyant que du rouge, comme son maître électoral Marc-Yvan Côté, le député sortant ne comprend pas que Jacques Parizeau fasse campagne sur l'indépendance «dont personne ne veut plus entendre parler». «De toute façon, ils ont perdu leurs meilleurs hommes (Filion, Parent...) et n'ont plus que Chevette, Gendron et Brassard qui ont de la valeur. Le plus dangereux, c'est que nous les effaçions de la carte.»

Chez les libéraux, il admire surtout Robert Bourassa (pour sa détermination), Claude Ryan (pour sa rigueur intellectuelle) et Gérard D. Lévesque (pour sa diplomatie).

Partisan du bilinguisme intégral, avec les députés anglophones, il s'est rangé avec la majorité dans l'affaire de l'affichage, qui a mené à la loi 178. Faut dire qu'il compte seulement 50 p. cent de francophones dans son comté, avec 37 p. cent d'anglophones et 13 p. cent d'allobes.

«Les immigrants ici sont anglophones et il en sera toujours ainsi, car leur culture d'appartenance n'est pas la nôtre. La solution c'est le retour à un taux de natalité plus élevé. Autrement, on continuera de s'éliminer par nous-mêmes.»

COURS DE BASE DE FINE CUISINE FAMILIALE PAR HENRI BERNARD

L'enseignement de 50 délicieuses recettes de tout genre qui englobe le savoir-faire, clef de la réussite.

Séance d'information

Elle comprend une première leçon avec livret et souper et se répète 6 fois du 28-8 au 12-9.

Sur réservation seulement.

PROSPECTUS: 843-6481
3942, rue Saint-Denis, MtL H2W 2M2
Permis d'enseignement CP0304

Institut
Culinaire
Henri
Bernard

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos)
26 ou 28 août ou 18 sept.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2)
26 et 27 août ou 5 et 6 septembre
- Lotus 1-2-3
29 et 30 août ou 5 et 6 sept.
- D BASE III PLUS
12 et 13 septembre



Autres dates disponibles en août, septembre et octobre.

INTERNATIONAL QUEBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188, poste 43

Cette semaine à la Place Bonaventure

Galerie des Boutiques

L'Expo qui Cogne: Cité-Cinés

L'exposition cinématographique qui s'est attiré les éloges des critiques comme des cinéphiles, s'arrêtera à la Place Bonaventure du 21 au 25 août. À chaque jour, le public pourra mériter l'une des 5 paires de laissez-passer pour l'Exposition qui se déroule présentement au Palais de la Civilisation.

Hall d'Exposition

Tout un cadeau... La Foire aux cadeaux d'automne à Montréal du 27 au 30 août annonce l'arrivée prochaine des Fêtes avec ses nouveautés de toutes sortes pour les jeunes et moins jeunes.

Centre de Commerce en gros

Le Marché du Cadeau d'automne... Le rendez-vous des acheteurs avisés et des ludophiles du 27 au 30 août à l'étage C. Le jeu... en vaut la chandelle.

Place Bonaventure



DALE CARNEGIE
Fondateur

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE®

- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat
- Sachez parler en public
- Communiquez efficacement
- Améliorez vos relations humaines

SÉANCES DISPONIBLES POUR ENTREPRISE

Le cours Dale Carnegie® débute le jeudi 31 août à 18 h 30

Pour information appeler maintenant le 285-1287

Présenté par: E.J. Glowka, 300, Léo-Pariseau, suite #714, Montréal, Québec

ANGLAIS COURS DE CONVERSATION



1. COURS PRIVÉS:
à partir de 20\$ la leçon
2. IMMERSION:
800\$ par semaine (cours privés)
3. COURS DE GROUPE:
199\$ (6 à 8 élèves, 36 leçons)

Aussi:
Espagnol - Italien - Allemand

LPS®

Langues, Productions, Services, Ltée
Place Bonaventure
878-2821

LA PRÉPARATION DE DÉCLARATIONS D'IMPÔT — UNE CARRIÈRE SATISFAISANTE POUR LES FEMMES

De plus en plus de femmes ont une carrière enrichissante comme conseillères fiscales à temps partiel. La préparation de déclarations d'impôt vous donne l'occasion d'aider les gens avec leurs problèmes fiscaux, de travailler avec les chiffres, et de choisir les heures de travail qui vous conviennent. Comment vous préparer à cette carrière à la fois intéressante et stimulante? Inscrivez-vous dès maintenant au cours de base de H&R Block.

Apprenez à élaborer les stratégies fiscales qui peuvent vous faire faire d'importantes économies... profitez des lois fiscales qui sont sans cesse modifiées... développez votre aptitude à préparer des déclarations d'impôt... et augmentez la quantité de formules et annexes différentes que vous pouvez préparer avec confiance et compétence!

Nos instructeurs expérimentés ont formé des milliers de conseillers/ères fiscaux/ales au cours des 23 dernières années. Ils sont prêts à vous accueillir avec toute l'information dont vous avez besoin. Les classes débutent le 13 septembre et durent 13 semaines. Vous avez le choix entre des cours du matin, de l'après-midi, ou du soir, à proximité de chez vous.

Pour les meilleur(e)s gradué(e)s du cours, des postes chez H&R Block pourraient être disponibles. Toutefois, Block n'a aucune obligation d'offrir un emploi, et les gradué(e)s n'ont aucune obligation d'accepter un emploi chez Block.

Pour plus d'information, ou pour vous inscrire, téléphonez-nous immédiatement au 747-6732.

Permis n° CP0072.



La STCUM ne veut pas de pianos à queue dans le métro

Claude Robitaille rêvait d'y donner un concert aujourd'hui

PATRICK GRANDJEAN

■ Il désirait revêtir sa courte-queue pour jouer du piano à queue dans le métro, cet après-midi. Mais Claude Robitaille, pianiste professionnel, a dû se résigner à transporter son lourd instrument dans un parc proche

Le piano à queue de deux mètres de long pouvait facilement passer par les portes du métro; on n'avait qu'à en démonter les pattes.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

de la station Place-des-Arts, après avoir reçu le contre-ordre de la STCUM.

«Je suis en fureur. J'avais déjà négocié avec eux une date et les modalités de déménagement de mon piano depuis chez moi jusqu'à la murale de la station de la Place des arts, près de la lyre qui signale les emplacements où l'on peut jouer. C'est une première et l'événement devait être filmé par la télévision», raconte le musicien, visiblement excédé.

Pianiste diplômé du Conservatoire royal de Montréal, Claude Robitaille, 35 ans, a décidé de vivre son «thrill» quand même. Il arrive aujourd'hui au parc à 16 h en limousine pour donner son spectacle, au coin de Maisonneuve

et Jeanne-Mance. «A 18 h, je rentrerai chez moi, en métro!», souligne-t-il.

Le pianiste, qui se produit habituellement dans les cabarets et les hôtels, rêvait depuis plusieurs mois de cet événement unique. «Je voulais divertir les usagers du métro qui sont plus habitués à entendre de la guitare, du violon ou de la trompette.»

Pour le transport de son piano depuis son appartement de la rue Berri, situé au troisième étage, jusqu'au parc, il devra déboursier plus de \$500, mais il avoue que cela ne le dérange pas. Le mini-concert au parc réparera l'outrage. Pendant deux heures, il jouera des airs populaires et finira par

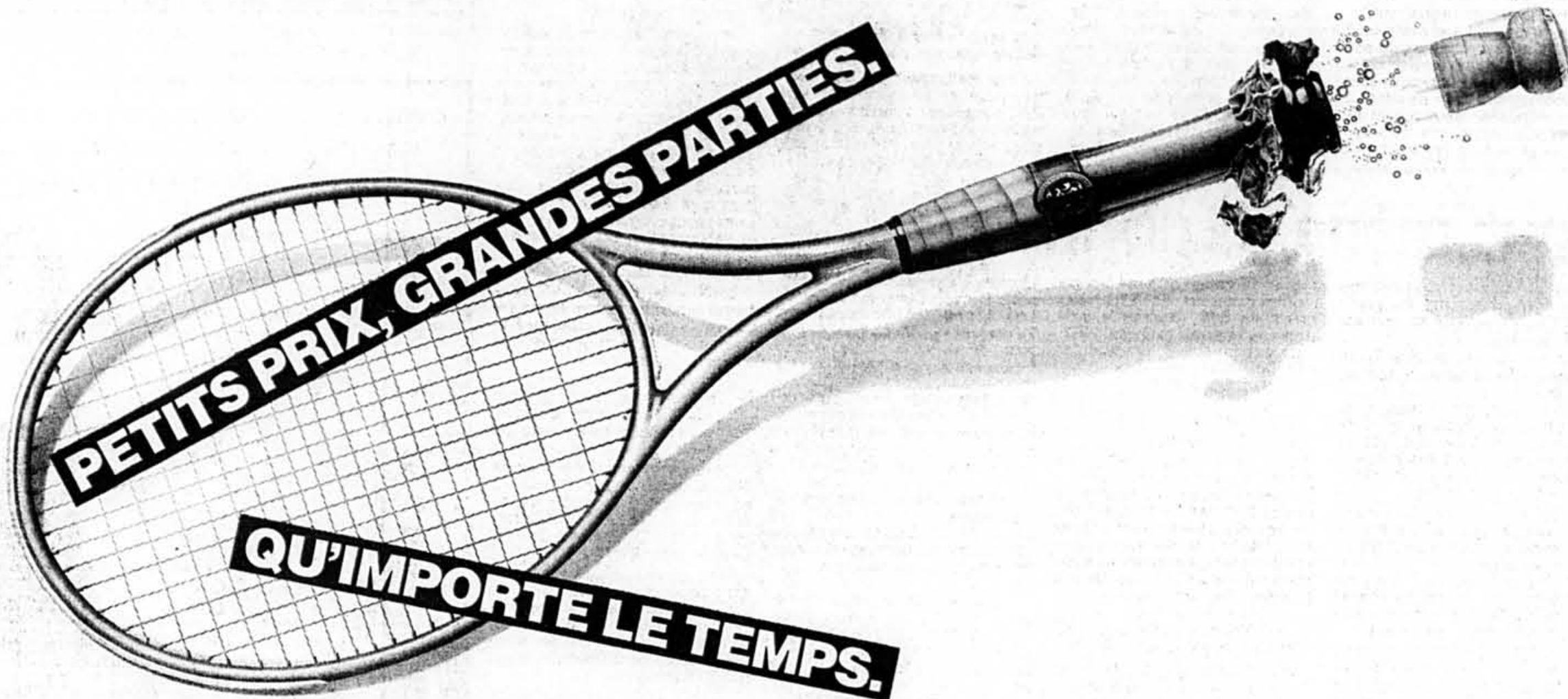
une chanson appropriée: *Quand les hommes vivront d'amour*.

Un lourd dossier sous le bras, Claude Robitaille explique à *La Presse* ses déboires administratifs et ses espoirs perdus.

«Les services de la STCUM disent que j'ai négocié avec des personnes qui n'avaient pas le pouvoir de le faire. Pourtant, tout avait été préparé avec eux: quelle porte emprunter avec le piano, à quelle heure jouer, quoi faire des dons reçus.»

Claude Robitaille mettra donc, cet après-midi, un «point d'orgue» à son projet avorté.

Le pianiste refuse de parler de ses futurs projets: «Après le concert, je vais prendre des vacances», dit-il.



C'est tous les jours la fête du tennis dans les 17 Clubs de l'ACTIQ. Peu importe le temps, vous serez de la partie 365 jours par an. Et à des prix qui vous donnent l'avantage avant de commencer. Sortez votre raquette, lavez vos chaussures et à vous le service. Informez-vous. Il y a un Club près de chez vous.



ASSOCIATION DES CLUBS DE TENNIS
INTERIEUR DU QUEBEC

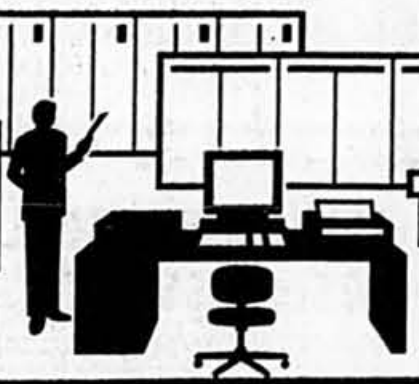
MONTREAL

NAUTILUS PLUS CÔTE-DE-LIESSE 8305 Côte de Liesse St-Laurent 514 733-3654	TENNIS ST-LAURENT 1700 Jules-Paradis St-Laurent 514 332-2912	ROCKLAND SPORT 95 Gincé St-Laurent 514 332-9665	NAUTILUS PLUS REPENTIGNY 740 Pontbriand Repentigny 514 583-7333	WEST ISLAND INDOOR TENNIS 205 Alton Drive Brossard 514 695-8851	MIRABEL RACQUET CLUB 355 boul. Brunswick Pointe-Claire 514 697-5610	CLUB DE TENNIS DE L'ÎLE DES SOEURS 300 Chemin du Golf Île des Soeurs 514 766-1208	RIVE-NORD CENTRE SPORTIF CARREFOUR 3095 Autoroute Laval Chomedey-Laval 514 687-1857	CLUB DE TENNIS VAL DES ARBRES 1555 boul. St-Martin est Dorval 514 663-7355	TENNIS 13 1613 Autoroute 13 Chomedey-Laval 514 687-9913	RIVE-SUD SANI SPORT 1601 Montarville Boucherville 514 655-9150	SANI SPORT 7777 boul. Marie-Victoria Brossard 514 465-7220	COMPLEXE SPORTIF LONGUEUIL 550 Cote Poirier Longueuil 514 679-6131	QUEBEC CLUB AVANTAGE 1080 Bouvier Charlebourg 418 627-3243	CLUB DE TENNIS MONTREAL 901, boul. Champlain Sillery 418 687-1250	NAUTILUS PLUS TENNISPORT 4200 boul. Hamel Ancienne Lorette 418 972-6111	CLUB ACTION 345, 12e Avenue St-Louis de Pontendre 418 633-7884
---	--	---	--	--	--	--	---	---	---	--	--	---	--	--	--	--

C&C Computers and Communications

Lequel est un NEC?

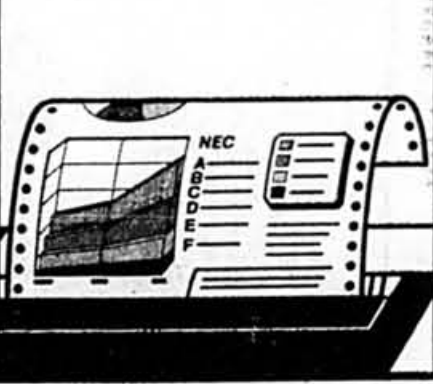
Des ordinateurs supérieurs, qui simplifient la vie des décideurs et transforment tout le travail du bureau. La grande magie de l'informatique intégrée!



Des puces qui ne sautent pas! Nous fabriquons nous-mêmes les semi-conducteurs et autres pièces électroniques qui équipent nos propres appareils. La qualité NEC fait donc partie intégrante de chacun d'eux.



Vous pouvez lire les petits caractères comme les gros. Avec nos imprimantes par points, la qualité d'impression fait toujours impression!



Du travail qui roule bien! Nos téléphones mobiles sont petits et dotés d'une foule de caractéristiques pratiques.



Restez branché! Voici des téléavertisseurs de poche qui font plus que vous avertir: ils vous donnent le message en vibrant discrètement.



Des téléviseurs couleur et des magnétoscopes à la fine pointe de la fidélité. Première qualité et haute résolution maintenant disponibles dans votre maison. De quoi vous en mettre plein les yeux!



Notre équipement audio comprend les meilleurs lecteurs de cassettes, syntonisateurs et amplificateurs. Chez NEC, on connaît la musique!



Des fibres minuscules qui communiquent en grand! Notre technologie de fibres optiques permet de transporter toutes sortes de formes de communication — par la voix, par les données, par les textes et par les images.



Marc Lévy paie sa cotisation à l'Ordre des ingénieurs du Québec

CLAUDE-B. FORTIN et
PATRICK GRANDJEAN

Marc Lévy n'a probablement pas mis les pieds au Québec depuis un an, mais il doit espérer revenir au pays un jour, puisqu'il a payé, il y a deux mois, sa cotisation annuelle à l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ).

Même s'il revient, l'homme d'affaires ne pourra certainement plus exercer la profession d'ingénieur, car l'Ordre des ingénieurs étudie la possibilité de lui retirer son permis de pratique. Sans compter les poursuites civiles qui pèsent contre lui et les accusations criminelles qui pourraient être portées au cours des prochains mois.

«Lévy pourrait, entre autres, être accusé de ne pas avoir tenu compte des répercussions de son travail sur l'environnement, la vie, la santé et la propriété de toute personne, en vertu de l'article 201 du code de déontologie de l'Ordre des ingénieurs du Québec», a révélé à La Presse M. Luc Laliberté, syndic de l'OIQ. M. La-

liberté a ajouté que la manière dont Lévy exerce sa profession est «surveillée depuis longtemps».

Le 22 juin, l'Ordre a reçu et encaissé un chèque de \$ 170 de Marc Lévy, propriétaire de l'entrepôt de BPC de Saint-Basile-le-Grand pour payer sa cotisation annuelle. Marc Lévy est membre de cette corporation professionnelle depuis 15 ans. Cependant, celui qui s'est réfugié en Floride au lendemain de l'incendie, n'a pas fourni d'adresse.

Marc Lévy a adhéré à l'Ordre des ingénieurs du Québec en 1974, un an après avoir obtenu son diplôme en génie industriel de l'École polytechnique de l'Université de Montréal. Il était finissant de la 9^e promotion.

Marc ou Marco?

Peu après son entrée à Polytechnique, en décembre 1969, Lévy a épousé une secrétaire, Jacqueline Lussier, à l'église Saint-Robert-Bellarmin de Longueuil. Aucun membre de la famille de la nouvelle Mme Lévy ne figure sur le contrat de mariage. Son témoin est son nouveau beau-père, un gérant nommé Renato Lévy.

Le document officiel révèle également que Marc Lévy s'appelle en fait «Marco». Né en Italie en 1947, Marco Lévy a émigré au Canada avec ses parents, à l'âge de 18 ans.

Dans les années 70, Lévy a travaillé au ministère canadien de l'Environnement. Un de ses anciens directeurs, M. Georges Mazzeta, a expliqué qu'en 1977, Lévy était employé temporaire comme inspecteur chargé de faire l'inventaire des lieux d'entreposage de BPC du Québec.

Au même moment, «Lévy s'est lancé dans l'entreposage des BPC, domaine pratiquement inexploré. Il a répondu à une demande que personne ne voulait combler. À la lecture du rapport Delage, il ne doit pas être tenu responsable de tout ce qui est arrivé il y a un an», a déclaré M. Mazzeta, alors directeur régional de la Protection de l'environnement pour le Québec.

Lévy était conscient que l'entreposage et la destruction des BPC pourraient être des activités lucratives. Bénéficiant d'informations privilégiées, le fonctionnaire créait la «Marc Lévy in trust»,

qui allait devenir Toxitec et Soterc, et demander une subvention à Ottawa. Lorsque l'Environnement Canada a appris le subterfuge, en 1979, Marc Lévy a dû démissionner avant d'être congédié.

Le ministère devait par la suite aviser l'Environnement Québec et l'Ordre des ingénieurs du Québec de la situation de conflit d'intérêts dans laquelle Marc Lévy se trouvait, a indiqué M. Mazzeta.

Jusqu'à l'incendie de son entrepôt de la Rive-Sud, les activités de l'homme d'affaires portaient essentiellement sur l'entreposage et le recyclage de déchets dangereux. Entre 1981 et 1986, il a empoché plus de \$2 millions grâce au BPC en contournant aux normes établies par le ministère de l'Environnement du Québec.

La fuite vers le Sud

Le jour de l'incendie de son entrepôt, Marc Lévy est dans la région de Montréal. Il apprend la nouvelle à son petit appartement situé à Les Cèdres. Nerveux, il téléphone aussitôt à l'un de ses employés, Stéphane Deslauriers, pour qu'il le rejoigne à l'entrepôt de Saint-Lazare, Vaudreuil. À partir de cet endroit, ils se dirigent vers Saint-Basile. Mais les routes sont bloquées en raison de la catastrophe. Lévy revient à Saint-Lazare et réserve un billet d'avion pour Miami.

Le 24 août 1988, à 9h45, Lévy quitte le Québec pour rejoindre sa femme et sa fille, Julie, en Floride où ils vivent en permanence depuis au moins trois ans.

En septembre dernier, Jacqueline Lévy est revenue au Québec pour visiter l'appartement de Les Cèdres. Elle est retournée aussitôt en Floride.

Deux enquêteurs de la brigade des crimes économiques de la SQ ont retrouvé Lévy en Floride, au début de l'année et l'ont interrogé en présence de son avocat venu de Montréal.

Lévy, le principal intéressé dans l'enquête sur l'incendie de BPC de Saint-Basile, ne s'est évidemment pas présenté aux audiences de la Commission d'enquête sur les circonstances entourant l'incendie.

Tout mène à Lubrimax

Les adresses des cinq compagnies dont Marc Lévy est président mènent toutes à un seul endroit: la Lubrimax.

Entrepôt désert, situé à Saint-Lazare, en banlieue de Montréal, la Lubrimax est aujourd'hui surveillée. Tout comme l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand et celui de Shawinigan-Sud qui sont gardés en permanence par des gardiens de sécurité engagés par le ministère de l'Environnement.

Lubrimax, spécialisée dans l'entreposage des huiles contaminées et des solvants, a cessé ses activités au lendemain de l'incendie. Aujourd'hui, la bâtisse ne contient plus qu'un bateau et quelques bidons, a indiqué le gardien de sécurité, René Potvin.

Derrière l'entrepôt, on aperçoit un long mur de barils d'huiles contaminées, trois cuves vides et une remorque chargée de fûts de solvants. La Lubrimax, créée en 1982, figure sur la liste des 52 sites d'entreposage québécois qui contiennent plus de deux tonnes de BPC.

En 1980, Lévy met la main sur l'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand en fondant une compagnie qui sera incorporée par la suite sous le nom de Soterc (1981), elle-même filiale d'une corporation de Lévy, North Central Dynamics, dont le siège social se trouve à Dover, dans le Delaware.

Marc Lévy devait, pour que la Soterc exploite l'entrepôt, fournir

auprès du gouvernement des garanties bancaires de \$7,50 par gallon de BPC, comme le prévoyait le contrat signé en 1981. Cinq ans plus tard, il retire les \$101 000 de garantie déjà versés, ne laissant que \$50 000.

Une industrie de falsifications

Le permis d'exploitation n'a pas été respecté non plus. Au moment de l'incendie, l'entrepôt contenait 35 000 gallons de BPC au lieu des 20 000 permis. Lévy avait falsifié inventaires, rapports et documents, inscrivant des déchets solides au lieu des déchets liquides. Des solvants formellement interdits en raison de leur haut indice d'incendie étaient cachés à l'entrepôt de Saint-Basile.

Au total, Marc Lévy aura empoché plus de \$2 millions dans son aventure environnementale. Il aurait transporté lui-même des BPC avec les camions d'une de ses autres compagnies, TDM Transport, pour dissimuler aux inspecteurs les surplus de BPC entreposés à Saint-Basile.

Fondé en 1981, TDM Transport ne détenait pas de permis de transport de déchets dangereux. Le 26 avril dernier, le ministère de l'Environnement a déposé un total de 39 chefs d'accusation concernant les activités de la Lubrimax et de TDM Transport.

TDM Transport a cessé ses activités avec l'envoi de Lévy pour la

Floride. L'analyse des autres rapports annuels des compagnies de Lévy (Lubrimax, Gestion Ceges, Toxitec et North Central Dynamics) révèle qu'il n'a pas fourni de déclarations sur ses activités à l'inspecteur général des institutions financières du Québec depuis 1987. Elles sont encore inscrites comme actives sur le fichier central des entreprises, mais ne le sont plus, en pratique.

Les rapports du fichier central nous apprennent que Gestion Ceges et North Central Dynamics (commerce de rebuts et récupération) n'ont aucun employé.

Un avocat de la firme Martineau Walker, Me Robert Issenman, s'occupait jusqu'à une «certaine date» des affaires de Marc Lévy. Très peu loquace sur le sujet, il a laconiquement déclaré lors d'un entretien téléphonique: «M. Lévy a déjà été l'un de mes clients. Je ne le représente plus et je n'ai rien à ajouter parce que c'est privé.» Il a précisé qu'il n'avait plus de contact avec lui.

Au mois de décembre, la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec a saisi des documents relatifs à la gestion des entreprises de Marc Lévy aux bureaux de Me Issenman. Aujourd'hui, l'énigme persiste quant à savoir si Lévy a encore un homme de mains à Montréal qui gère ses coquilles vides.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 89-08-19		GAGNANTS	LOTS
 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi		6/6	2 2053 872,90\$
6 7 18 27 32 39		5/6 +	9 32 297,50\$
No complémentaire: 34		5/6	340 1 868,10\$
Tirage du 89-08-19		4/6	20 553 32,40\$
 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi		3/6	300 385 10,00\$
2 5 27 32 34 36		VENTES TOTALES: 19 310 315,00\$	
No complémentaire: 6		PROCHAIN GROS LOT 89-08-25 (APPROXIMATIF): 1 800 000,00\$	
Ventes totales: 2 031 463,00\$		MISE-TOT: 10 11 30 40	
		GAGNANTS	LOT
		159	314,40\$
		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 900 000,00\$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

«Après Nutri / Système, je peux acheter les robes qu'avant je ne faisais que regarder dans les vitrines.»




Le programme Nutri / Système comprend:

- Profil de perte de poids personnalisé
- Grande variété de repas et collations
- Attention individuelle
- Programme de modification fondamentale de comportement pour une réussite permanente

N'attendez pas! Appelez dès aujourd'hui!

CARMEN SANDOVAL, DE MONTREAL, A PERDU 35 LIVRES AVEC NUTRI/SYSTEME.

3 SEMAINES pour seulement **\$49***

PLUS DE 1 300 CLINQUES À TRAVERS LE MONDE

nutri/système
cliniques minceur

CENTRE-VILLE	287-7117	SAINT-LÉONARD	261-8228
LASALLE	368-0970	DÉCOR DÉCARIE	735-0039
LAVAL	682-4444	RIVE-SUD	443-3939
PIERREFONDS	685-0555	KIRKLAND	426-3535

* Offre spéciale comprend 3 semaines de service. N'inclut pas la nourriture et la maintenance. Nouveaux clients seulement.

PASSWORD

LE SEUL DICTIONNAIRE ANGLAIS DES FRANCOPHONES

En vente chez votre libraire

Password

Couverture rigide 29,95 \$

Format poche (version intégrale) 14,95 \$



Que la force soit avec vous! Les ordinateurs NEC savent associer la puissance et la souplesse, pour vous offrir la haute résolution et la vitesse.



Voici un ordinateur transportable que l'on peut poser sur les genoux. Léger et multivitesse, il demeure champion de sa catégorie. Essayez, c'est l'adopter!



Les téléconférences quelle que soit la distance! Le mariage des ordinateurs et des télécommunications NEC vous offrent un monde d'efficacité sur un plateau.



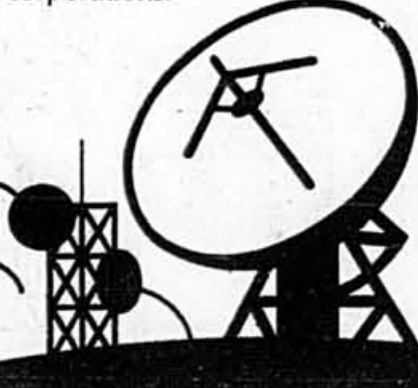
Nos télécopieurs assurent la transmission rapide et la réception par téléphone de textes imprimés et de graphiques de qualité, tout en demeurant de faible encombrement.



Les clés d'un système informatique de gestion complet. Les systèmes de téléphone à clés sont si adaptables qu'ils peuvent s'intégrer à n'importe quel genre de commerce... et vous offrir la clé des champs!



Nos satellites de communication transmettent des nouvelles du monde entier aux Canadiens. Et nos systèmes radio à ondes courtes relient entre elles, à travers l'univers, les grandes corporations.



La société NEC est fière de commanditer les grandes rencontres sportives internationales, telles que la Coupe de la fédération 1987 à Vancouver, C.B., la Coupe Davis, la série mondiale de golf NEC et le fameux Everton Football Club de la ligue anglaise.



Tous.

La société NEC compte parmi les plus importants fabricants d'ordinateurs et de systèmes de communication du monde. NEC, en bénéficiant de l'intégration constante des technologies modernes, s'efforce d'être constamment présente avec toutes sortes d'appareils à tous les niveaux de votre vie. **NEC à l'avant-garde de la technologie depuis 1899.** Et ceci n'est qu'un début, car dans le monde des communications, il y en a...

Toujours plus avec NEC.

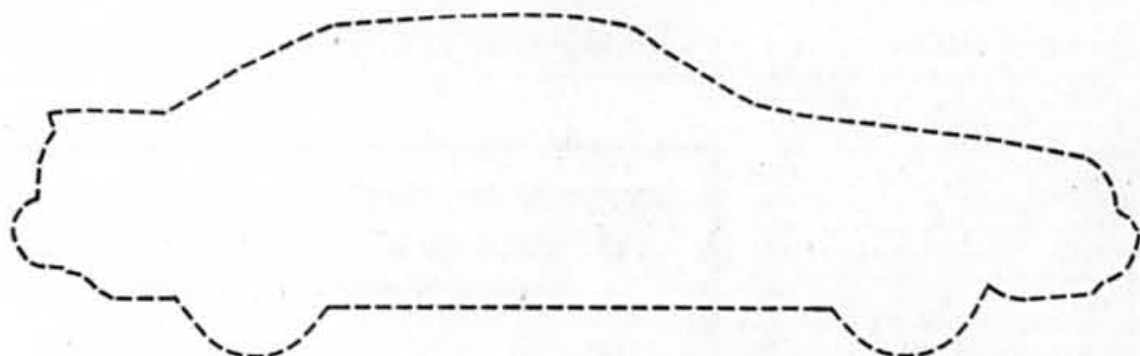
Pour de plus amples informations, contactez: NEC Canada Inc., Tel 1-800-268-3992



PERSONNE NE VOUS EN DONNE PLUS QUE CHRYSLER!

PERCEPTION

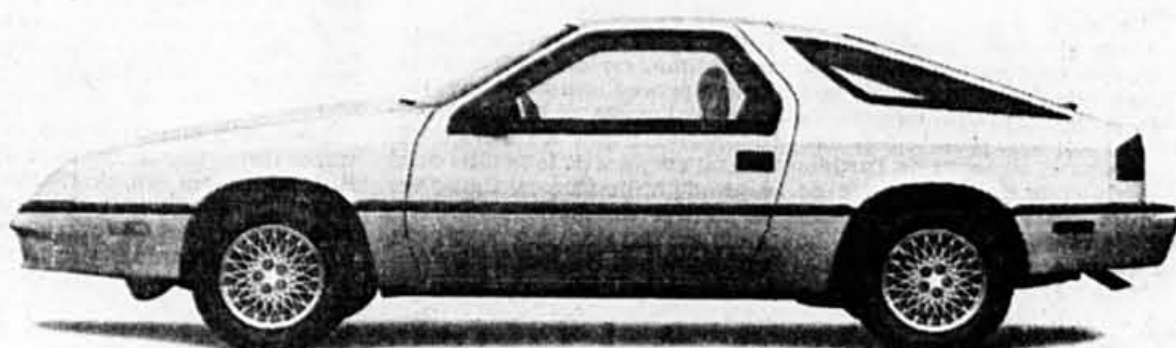
RÉALITÉ



Voici ce que vous obtenez à l'achat d'une Mustang LX hatchback:

- moteur 4 cylindres de 2,3 litres à injection électronique;
- transmission manuelle à 5 vitesses;
- glaces teintées;
- groupe-lumière;
- dégivreur de lunette arrière;
- console;
- instrumentation complète;
- radio AM/FM et 4 haut-parleurs;
- essuie-glace de luxe;
- freins à disques à l'avant, à tambours à l'arrière.

Et voici son prix:
12 539 \$**



Maintenant parlons sérieusement! Voici ce que la Chrysler Daytona vous offre:

- moteur 4 cylindres de 2,5 litres avec deux arbres équilibrés;
- transmission manuelle à 5 vitesses;
- glaces teintées;
- dégivreur de lunette arrière;
- console;
- déverrouillage intérieur du hayon;
- déverrouillage de la porte du remplisseur de carburant;
- système d'échappement en acier inoxydable;
- instrumentation complète avec centre de messages;
- radio AM/FM et 6 haut-parleurs;
- essuie-glace de luxe;
- servofreins à disques aux 4 roues;
- traction avant;
- garantie 7/115.

Plus de caractéristiques standard pour moins d'argent:
11 939 \$*

CHRYSLER VOUS EN DONNE ENCORE PLUS!

Plymouth Sundance et Dodge Shadow, tout ce que vous avez toujours voulu des compactes familiales. Le modèle de base offre la transmission manuelle à 5 vitesses, un moteur de 2,2 litres à injection électronique et 47 caractéristiques standard. Plus que n'importe quelle autre voiture de la concurrence. Seulement 10 725 \$*

PLUS! Obtenez des rabais sur les ensembles-options de certains modèles. Obtenez la climatisation ou la transmission automatique sans frais ou encore d'autres options avec des rabais de plus de 1 100 \$***.

EXEMPLE: L'ENSEMBLE-OPTIONS «ALLURE SPORT» tel qu'il est présenté ici vous offre:

- | | | |
|--|--|---------------------------------|
| • moteur de 2,5 litres à injection électronique et deux arbres équilibrés; | • radio AM/FM stéréo avec syntonisation électronique et 4 haut-parleurs; | • groupe-lumière; |
| • transmission manuelle à 5 vitesses; | • roues en aluminium; | • dégivreur de lunette arrière; |
| • toit ouvrant; | • freins à disques assistés à l'avant; | • tapis de luxe. |
- PLUS 47 caractéristiques standard!



PLYMOUTH SUNDANCE: 13 185 \$ DODGE SHADOW: 13 168 \$

moins le rabais sur l'ensemble-options «allure sport» de 1 158 \$***.

NOTRE BAS PRIX: Plymouth Sundance: 12 027 \$†† Dodge Shadow: 12 010 \$††

ET POUR CONCLURE LE TOUT: 500\$ en argent† directement de Chrysler.

PERSONNE NE BAT CHRYSLER. PERSONNE.

* P.D.S.F. du modèle de base. Transport, taxes, immatriculation, préparation et assurances en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher. L'achat doit être fait à partir du stock du concessionnaire.
** P.D.S.F. du modèle de base selon le matériel publicitaire de la concurrence au moment de la publication. Transport, taxes, immatriculation, préparation et assurances en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher.
*** Rabais sur l'ensemble-options selon les P.D.S.F. des options si achetées séparément. Climatisation ou transmission automatique offerte sans frais supplémentaire à l'achat d'un véhicule équipé d'un ensemble-options inclus dans ce programme d'offres. La livraison doit être faite à partir du stock du concessionnaire. Certains concessionnaires pourraient ne pas avoir ces véhicules équipés d'ensembles-options en stock. Taxes en sus. Détails chez le concessionnaire. Le concessionnaire peut vendre moins cher.
† Offre en argent en vigueur pour un temps limité. L'achat et la livraison du véhicule en stock chez les concessionnaires participants doivent se faire entre le 4 août 1989 et une date ultérieure qui sera déterminée par Chrysler Canada Ltd. Cette offre est une bonification du programme «Vague de chaleur de Chrysler» précédemment annoncée. Elle s'applique aussi aux véhicules loués. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.
†† Prix suggéré par le fabricant pour le modèle de base incluant le rabais sur l'ensemble-options. Transport, taxes et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

Prenez de l'avance avec CHRYSLER.



GARANTIE 7/115

7 ans/115 000 kilomètres
Garantie limitée
Détails chez le concessionnaire

Des perturbations en perspective dans le ciel boursier



MICHEL GIRARD

Attention! De gros nuages planent actuellement au-dessus des bénéfices des sociétés, laissant ainsi présager la possibilité d'un orage ou à tout le moins d'un temps grisâtre... dans le ciel boursier.

Telle est l'image utilisée par l'analyste en chef du service de recherche de Prudential-Bache, Wilfred J. Hahn, pour mettre en garde les investisseurs contre un engouement trop grand envers la Bourse.

De nombreuses études financières récentes tendent à confirmer qu'il y aura bel et bien cette année un plafonnement des bénéfices des sociétés.

Aux États-Unis, on a même observé une détérioration marquée au cours du premier trimestre 1989: les bénéfices économiques réels ont en effet fortement baissé. Petite explication: les bénéfices économiques réels donnent un meilleur aperçu de l'état de santé d'une compagnie que les bénéfices rapportés aux actionnaires. Contrairement aux bénéfices économiques réels qui ne font l'objet d'aucun «tripotage», les bénéfices que l'on dévoile aux actionnaires subissent l'influence du traitement comptable des impôts et de l'amortissement, ainsi que de l'effet positif des gains sur les stocks. C'est donc pour cela que les bénéfices économiques réels sont plus significatifs que les bénéfices «ordinaires».

Côté canadien...

La situation n'est guère plus rose. Selon le dernier relevé effectué par la Bourse de Toronto, huit secteurs du TSE 300 sur 14 ont enregistré un recul des bénéfices lors du premier trimestre de l'année, comparativement au trimestre correspondant de 1988.

Ces secteurs sont: les aurifères, les produits forestiers, les produits de consommation, les transports, les pipelines, les communications, le commerce de détail, les sociétés de gestion.

Les six secteurs où les entreprises ont obtenu des bénéfices supérieurs sont: les mines et métaux, pétrole et gaz, produits industriels, immobilier et construction, services publics, services financiers.

Au Canada, c'est d'ailleurs depuis un an (juillet 1988) que la croissance des bénéfices des compagnies ralentit de façon régulière. Qui plus est, un récent relevé du Financial Post laisse entendre que les bénéfices des compagnies canadiennes avaient même reculé, par rapport au premier trimestre, de 17 p. cent au cours du deuxième trimestre. Cela n'est évidemment pas de bonne augure pour le marché boursier. Mais ne partons pas en peur: la situation n'est tout de même pas catastrophique.

Autres caractéristiques

Dans son étude sur la tendance des bénéfices des sociétés canadiennes, l'analyste Wilfred J. Hahn a relevé d'autres caractéristiques qu'il juge inquiétantes.

Premièrement, un écart se creuse de plus en plus entre la croissance des bénéfices des 35 grandes sociétés qui composent le TSE 35 et ceux des 265 autres entreprises qui complètent l'indice du TSE 300 de la Bourse de Toronto. Ces 265 compagnies ne sont tout de même pas des PME. Ce sont plutôt des sociétés de taille importante mais plus petite que les 35 grandes entreprises du TSE 35.

Alors que les bénéfices des 35 grandes entreprises continuent de croître, ceux des 265 autres enregistrent plutôt une décroissance depuis la fin du premier trimestre de 1989.

Si la tendance de la croissance des bénéfices des grandes sociétés restent positives ce serait à cause

de la bonne performance des filiales étrangères, notamment européennes, et non pas en raison d'une meilleure prestation que les plus petites compagnies canadiennes. Ces filiales d'outre-mer représentent actuellement un poids disproportionné dans le calcul des bénéfices.

Deuxième caractéristique inquiétante: la direction des compagnies reste sceptique devant la possibilité que les bénéfices actuels puissent rester élevés. C'est pourquoi, elle n'endosse actuellement pas un relèvement du ratio de distribution des dividendes. Autrement dit les dividendes ne croissent pas aussi vite que les bénéfices.

Selon un indice de Prudential-Bache, lorsque le niveau des bénéfices anticipés par les initiés est nettement inférieur à celui des bénéfices rapportés et que par surcroît les bénéfices rapportés décroissent, il s'ensuit une baisse réelle des bénéfices dans les 18 prochains mois. C'est ce qui se produit présentement.

Troisièmement: c'est depuis la fin de 1986 que les bénéfices des sociétés canadiennes ont monté en flèche, pour atteindre un sommet en juillet 1988. Depuis, la croissance des bénéfices est sur la pente descendante.

Quatrième caractéristique: une partie importante des bénéfices est attribuable à des facteurs qui n'ont pas de lien direct avec la performance des compagnies. Cela réduit donc la «qualité» en général des bénéfices déclarés.

Parmi les facteurs non récurrents qui ont énormément aidé la rentabilité des compagnies mentionnons l'abaissement prononcé du taux d'imposition des sociétés canadiennes depuis 1982.

L'analyste de Prudential-Bache souligne que l'abaissement du taux d'imposition a probablement représenté quelque 20 p. cent de la hausse des bénéfices.

«Etant donné les efforts des gouvernements pour résorber leurs déficits, c'est là une aumône susceptible de se faire visiblement plus rare à l'avenir», de commenter M. Hahn.

Autre facteur ayant influencé positivement les bénéfices des compagnies: l'amortissement. Ce dernier a représenté un élément de dégrèvement fiscal plus important que lors du dernier plafonnement des bénéfices en 1980-81.

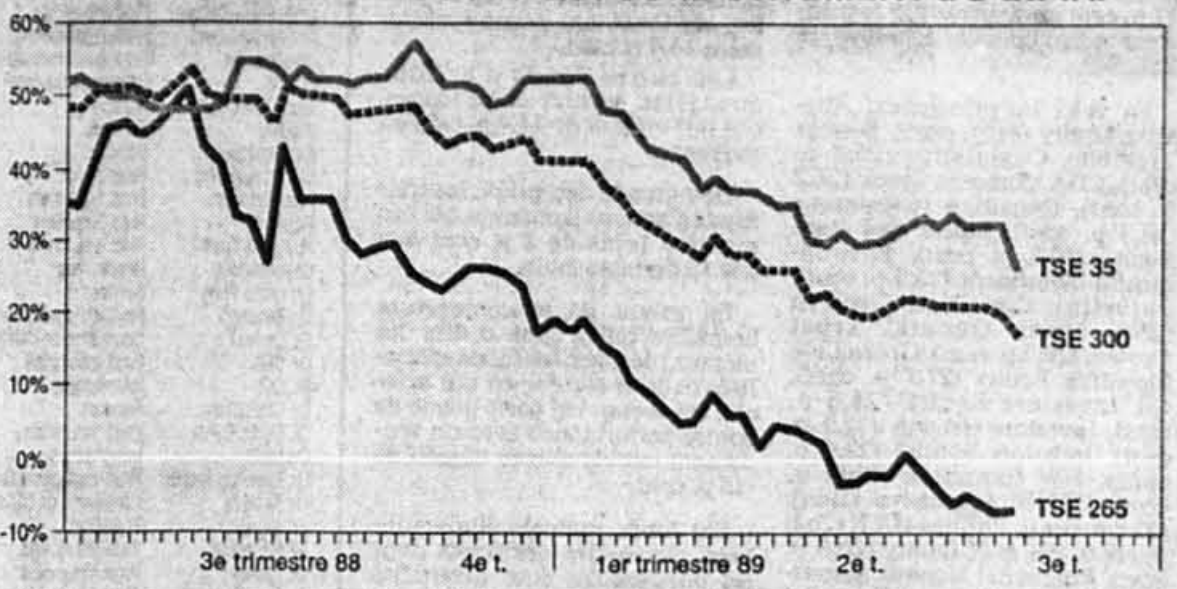
«Nous ne savons toutefois pas exactement pourquoi», ajoute M. Hahn. La raison pourrait tout simplement être que les sociétés ont investi davantage dans des projets rentables à court terme plutôt que dans des projets à rendement éloigné, ou encore qu'elles ont profité des avantages de taux d'amortissement plus rapides.

Inflation

En outre, l'effet amplificateur de l'inflation sur les bénéfices a eu lui aussi son mot à dire dans la croissance des bénéfices des sociétés canadiennes. Une forte inflation contribue habituellement à une augmentation des bénéfices.

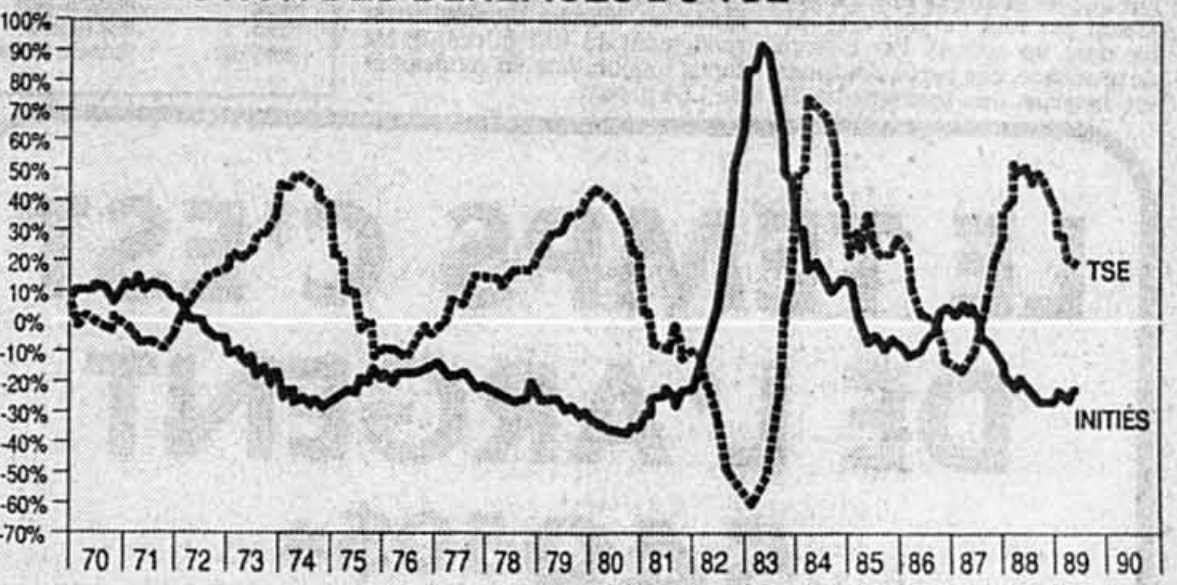
Cinquièmement: le rendement réel des capitaux propres des compagnies est à son plus haut niveau depuis les années 50. Le rendement réel équivaut aux bénéfices rapportés moins la partie attribuable à l'inflation. En soi,

TITRES DES GRANDES SOCIÉTÉS COMPARÉS A CEUX DES PETITES SOCIÉTÉS: COMPORTEMENT DU B.P.A.



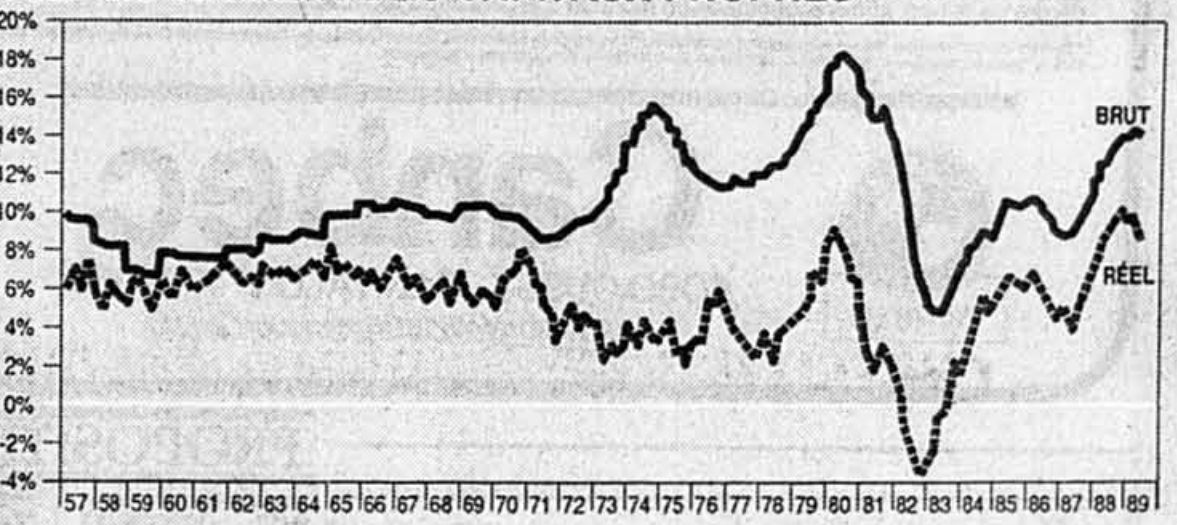
On remarquera sur ce graphique un écart important dans la croissance des bénéfices des compagnies composant les trois indices ci-haut de la Bourse de Toronto. La plus forte croissance va au TSE 35, l'indice des 35 plus grandes compagnies canadiennes, suivi du TSE 300, lequel indice regroupe également le club des 35 grosses entreprises. Et en décroissance, le TSE 265, lequel est épuré des 35 grandes sociétés.

BÉNÉFICES DES INITIÉS COMPARÉS A L'ÉVOLUTION DES BÉNÉFICES DU TSE



Ce graphique montre une forte divergence entre les bénéfices enregistrés par le TSE et la perception qu'ont les initiés (les dirigeants des compagnies) de la viabilité des bénéfices actuels. Les initiés prévoient que les bénéfices vont diminuer, ce qui explique pourquoi le ratio de distribution des dividendes est faible comparativement au haut niveau des bénéfices.

TSE - RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES



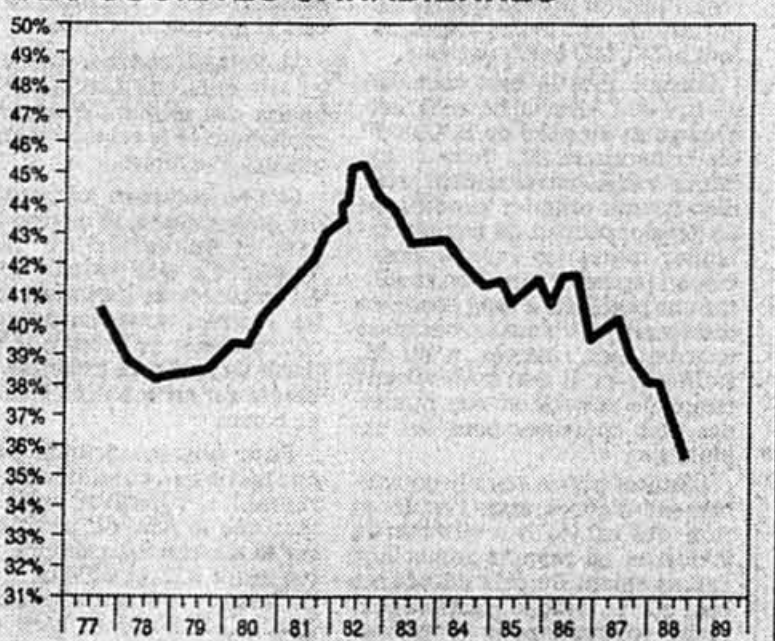
Le rendement réel des capitaux propres est à son plus haut niveau depuis la fin des années 50.

un rendement réel des capitaux propres aussi élevé n'est pas mauvais. Sauf que...cela laisse présa-

ger que les probabilités d'une autre hausse sont plus faibles que celles d'une baisse. D'ailleurs, et

c'est tout récent, le rendement réel des capitaux propres a même commencé à baisser.

TAUX D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS CANADIENNES



Ce graphique donne la tendance du taux d'imposition des entreprises canadiennes. On notera que de 1978 à 1981, il y a eu une forte hausse alors que depuis 1982, les gouvernements se montrent de plus en plus généreux, d'une année à l'autre.

Des secteurs aptes à affronter la tempête

Même si le marché boursier canadien devait traverser des jours difficiles, il n'en demeure pas moins que certains secteurs présentent un risque plus faible, tout en offrant en même temps un plus grand potentiel à la hausse.

A la lumière des commentaires recueillis auprès des dirigeants des compagnies publiques, le service de recherche de Prudential-Bache a dénombé six secteurs qui seraient susceptibles de voir les bénéfices continuer de grimper ou à tout le moins de ne pas trop reculer.

Voici la courte liste de ces secteurs vraisemblablement solides et prêts à affronter les pires tempêtes boursières:

Services publics

Le niveau actuel des bénéfices est perçu comme étant provisoirement bas. Il apparaît qu'une éventuelle forte augmentation des bénéfices sera influencée par le comportement de Bell Canada.

Sociétés de gestion

Nombre d'analystes croient que le gros de la diminution des bénéfices est maintenant chose du passé dans ce secteur, ce qui anéantit presque à zéro la possibilité d'un autre recul des profits.

Aurifères/Communications/Pétrole et gaz

Ces trois secteurs se retrouvent sensiblement dans la même position. La direction de ces compagnies n'ose pas se montrer nécessairement optimiste devant la



Wilfred J. Hahn, analyste au service de recherche de Prudential-Bache

possibilité d'une éventuelle autre hausse des bénéfices. Mais d'un autre côté, les risques de voir apparaître une réduction des bénéfices par rapport au niveau actuel seraient très faibles.

Commerce de détail

Voilà un secteur où les bénéfices affichent une progression marquée. Il serait étonnant qu'il ait soudainement un renversement de tendance. Voilà pourquoi on estime que ce secteur traversera une bonne période.

L'industrie des fonds mutuels se relève difficilement du krach d'octobre 1987

MICHEL GIRARD

D'un trimestre à l'autre la situation s'améliore peut-être mais l'industrie des fonds mutuels n'est tout de même pas encore complètement sortie de la crise qui l'assaille depuis le mémorable krach d'octobre 1987.

A preuve, pour la dixième fois, les fonds d'investissement ont dû racheter plus de parts qu'ils en ont vendu. Lorsqu'on analyse l'ensemble des fonds, on constate que les rachats ont dépassé les ventes de \$446 millions au cours des six premiers mois de l'année.

Mais si on exclut les fonds du marché monétaire (des fonds extrêmement conservateurs sans aucun risque puisqu'ils investissent dans des bons du trésor ou autres instruments financiers semblables), on remarque que la situation se dégrade davantage.

Les rachats effectués lors du premier semestre de l'année dépassent ainsi les ventes de parts de fonds mutuels de \$647 millions, soit \$500 millions de plus que lors de la même période de l'an passé.

Une analyse plus détaillée, nous permet de constater que ce sont finalement les fonds d'ac-

tions qui continuent de tirer de la patte et ce malgré la belle prestation de la Bourse depuis le début de l'année.

Prenons les fonds d'actions canadiennes, lesquels accaparent près de 30 p. cent des actifs totaux investis dans les fonds mutuels. Les rachats ont dépassé les ventes de \$334 millions lors des six premiers mois de l'année, ce qui représente une nette détérioration par rapport à l'an passé où la différence n'était que de \$21 millions.

L'autre catégorie qui vole bas: les fonds d'actions étrangères qui présentent, eux aussi, une fiche très négative, les rachats dépassant les ventes de \$386 millions. Mince consolation: il s'agit de \$13 millions de moins que l'an dernier.

La situation est également délicate du côté des catégories suivantes: les fonds à dividendes et revenus (- \$93 millions), les fonds hypothécaires (- \$131 millions), les fonds d'obligations étrangères (- \$5 millions).

Voici maintenant la liste des fonds qui ont terminé le semestre sur une note positive (plus de ventes que de rachats): les fonds équilibrés (+ \$42 millions), les fonds d'obligations et de revenus fixes (+ 180,8 millions), les fonds du marché monétaire (+\$193,8 millions), les

fonds marché monétaire étranger (+ \$7,5 millions), les fonds spécialisés dans l'immobilier (+ 79,4 millions).

La clientèle

Par ailleurs, le nombre de comptes ouverts s'élevait à la fin de juin 1989 à 2 531 668, en hausse d'environ 2 000 par rapport à l'an dernier. Des hausses ont été enregistrées dans les fonds équilibrés (+ 47 000), les fonds d'obligations et de revenus fixes (+ 12 000), les fonds d'obligations étrangères (+ 2 000), les fonds du marché monétaire (+ 35 000).

Les fonds qui ont perdu de la clientèle sont: les fonds d'actions canadiennes (moins de 1000 par contre), les fonds d'actions étrangères (- 82 000), les fonds à dividendes et revenus (- 3500), les fonds d'hypothèques (- 22700).

Maintenant, malgré des rachats supérieurs aux ventes d'unités de fonds communs de placement, l'actif global de l'ensemble des fonds a légèrement progressé au cours du premier semestre. Les actifs totaux s'élèvent à \$22,6 milliards, soit une hausse de \$300 millions à comparer à l'an dernier.

Les liquidités des fonds mutuels restent relativement élevées, soit 10,6 p. cent des actifs to-

taux. Il s'agit d'une hausse quatrièmes de pourcentage par rapport à l'an passé.

Point positif pour les détenteurs de parts: les fonds leur ont versé lors des six premiers mois de l'année \$546,5 millions en dividendes, soit près de \$80 millions de plus que l'an passé. Une grosse partie de la clientèle des fonds d'investissement y investissent dans le but d'amasser des sous en vue de leur retraite.

Les fonds admissibles au régime enregistré d'épargne-retraite représentent près de 70 p. cent des actifs totaux. Même proportion pour le nombre de comptes ouverts.

En dépit du fait que la situation n'est pas encore rose, loin de là, les dirigeants de l'Institut des fonds d'investissement du Canada semblent avoir retrouvé le sourire.

Le président de l'organisme, Keith A. Douglas, va même jusqu'à dire que «le ralentissement des activités dû au krach d'octobre 1987 est bel et bien terminé».

Il base son grand optimisme sur le fait que: «Depuis le début de l'année, les ventes ont augmenté, les rachats ont diminué et le nombre de clients a cru: ce sont là des signes fort encourageants.»

Comme quoi tout est relatif dans la vie.

Plusieurs fonds d'actions canadiennes affichent un rendement encourageant

MICHEL GIRARD

■ Nombre de fonds d'actions canadiennes ont obtenu des performances dignes de mention depuis un an, réussissant à devancer par plusieurs longueurs la hausse de 17 p. cent enregistrée par le principal indice boursier canadien, le TSE 300.

En voici les principaux: Altamira Equity (41 p. cent), Bolcom Tremblay Cumulative (25,4 p. cent), CDA Common Stock (24,2 p. cent), Canadian Investment (24,3 p. cent), Elliott and Page Equity (30,1 p. cent), Environmental Investment (23,9 p. cent), Futurlink Canadian Growth (25 p. cent), General Trust Growth (29,3 p. cent), Green Line Canadian Equity (27,7 p. cent), GT Investors Equity (25,6 p. cent), Investors Growth (32,3 p. cent), Investors Special (29,4 p. cent), NW Canadian (29,5 p. cent), OTGIF Aggressive Equity (25,8 p. cent), Phillips H&N (26,6 p. cent), PH & N Equity (26,9 p. cent), Prudential Natural Resources (30,7 p. cent), Royal Trust Canadian Stock (23,1 p. cent), Trimark Canadian (23,3 p. cent).

Mais comme d'habitude, l'ensemble des fonds de cette catégorie a réalisé un rendement moyen inférieur à l'évolution générale de la Bourse, soit 14,7 p. cent. Cela s'explique par les contre-performances de certains fonds et le fait que les gestionnaires n'investissent pas tout l'argent disponible dans les actions. Par mesure de prudence, une partie des fonds est investie des instruments fi-

nançiers plus conservateurs et une autre somme reste en liquidité.

La meilleure performance est allée aux fonds d'actions américaines, avec un rendement annuel moyen de 20 p. cent. Seulement au cours des six derniers mois se terminant à la fin de juillet, ces fonds ont gagné globalement 14,4 p. cent.

Les autres fonds d'actions étrangères, surtout européennes, ont fait un saut de 14,4 p. cent en moyenne.

Une grande déception: les trois fonds d'actions japonaises qui ont monté à peine de 2 p. cent lors des 12 derniers mois.

En raison de la conjoncture boursière qui a joué contre les métaux précieux, les fonds spécialisés dans ce secteur en ont arraché beaucoup. On parle même de contre-performance avec un rendement annuel moyen négatif de -13 p. cent.

Les fonds mutuels dits équilibrés, c'est-à-dire des fonds dont les portefeuilles sont diversifiés dans des actions et obligations canadiennes, ont obtenu une performance moyenne supérieure aux fonds d'actions canadiennes. Rendement moyen des 12 derniers mois: 15,1 p. cent.

Les fonds mutuels à revenus de dividendes (actions privilégiées) affiche un rendement de 12 p. cent; les fonds à revenus fixes un rendement de 10,9 p. cent, les fonds du marché monétaire un rendement de 10,1 p. cent et les fonds immobiliers un rendement de 12,4 p. cent.

Titres de remplacement REA

FINN	Secteur d'activité	Déduction p. cent	Date max. d'admission	Cours 18-08-89	Var. sem. 18-08-89	C/B * C/VC **	12 d'm. sem. 18-08-89
ACDS	Informatique	100%	89-12-31	\$0,35	-12,5%	—	35,0
Acier Leroux	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$1,60	-5,9%	5,0	0,6
Alim. Couche-Tard	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$1,95	0,0%	8,9	1,1
Artopex	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$3,90	-1,3%	11,1	0,9
A. L. Van Houtte	Prod. consommation	75%	90-12-31	\$4,05	0,0%	11,6	1,7
Bastien	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$0,40	14,3%	—	0,2
Bestar	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$1,45	16,0%	—	0,7
Bois Franc Royal	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$1,35	1,5%	7,1	0,7
Bomem	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$1,05	-4,5%	—	1,3
Breuvages Cott	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$4,60	2,2%	—	1,5
Canstar Sports	Prod. consommation	100%	91-12-31	\$3,40	1,5%	—	4,5
Chaussures Taurus	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$0,52	-10,3%	—	0,8
Comp. Computermite	Informatique	100%	89-12-31	\$0,61	-6,2%	3,6	1,0
Corp. Invest. Amisk	Services financiers	125%	89-12-31	\$0,10	-16,7%	—	0,1
Corp. Métal Déployé	Prod. industriels	75%	90-12-31	\$1,75	-5,4%	5,1	3,4
Diabrisse Intern.	Prod. industriels	100%	91-12-31	\$1,06	-9,4%	—	1,5
Disq Saturne	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$0,45	0,0%	—	0,3
Domicil	Commerce de détail	100%	91-12-31	\$0,25	19,0%	—	0,5
Elect. Tee-Comm	H-Tech	100%	89-12-31	\$0,75	-1,3%	—	0,5
Espalau	Services	100%	89-12-31	\$2,95	0,0%	9,2	0,9
Espalau (conv.)	Services	100%	89-12-31	\$10,63	4,9%	—	0,0
Explor. Augmito	Ressources	100%	91-12-31	\$0,30	-3,2%	—	0,3
Foretek Intern.	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$0,70	16,7%	70,0	0,3
Forbesec	Prod. forestiers	100%	90-12-31	\$1,05	0,0%	—	0,7
Fourgon Transit	Prod. industriels	75%	89-12-31	\$1,88	4,4%	6,1	0,9
Goldex Mines	Ressources	100%	90-12-31	\$2,00	-14,9%	—	1,9
Gr. André Perry	Services	75%	89-12-31	\$0,45	0,0%	—	0,9
Gr. Bocanor	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$2,20	2,3%	6,9	1,4
Gr. Cantrax	Commerce de détail	75%	92-12-31	\$3,50	-2,8%	5,0	1,2
Gr. CFS	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$1,10	4,8%	9,2	0,7
Gr. CGI	Informatique	75%	91-12-31	\$2,05	-4,7%	6,8	1,2
Gr. Champlain	Services	100%	91-12-31	\$0,99	10,0%	33,0	0,5
Gr. Equip. Denis	Prod. industriels	75%	90-12-31	\$2,50	0,0%	5,3	1,0
Gr. DMR	Informatique	75%	91-12-31	\$3,35	0,0%	15,2	1,5
Gr. Espadon Peterb.	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$0,30	-6,3%	—	0,2
Gr. Fletcher	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$3,40	4,6%	9,7	1,3
Gr. Goyette	Transport	100%	90-12-31	\$0,95	0,0%	5,0	0,6
Gr. Harricana	Prod. industriels	75%	89-12-31	\$3,20	-1,5%	12,8	1,2
Gr. Kauffel	Prod. industriels	75%	89-12-31	\$1,88	-2,1%	12,1	3,6
Gr. Lap. Verreault	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$3,40	6,2%	8,1	1,3
Gr. LGS	Informatique	75%	89-12-31	\$1,55	6,2%	8,6	1,1
Gr. Macroy	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$0,95	-5,0%	—	0,6
Gr. Pet. Olco	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$2,90	0,0%	9,4	1,8
Gr. Plast. Moderne	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$1,28	-1,5%	9,1	0,8
Gr. Sani Mobile	Services	100%	91-12-31	\$1,28	2,4%	6,4	1,1
Gr. Soficorp	Services financiers	100%	90-12-31	\$0,12	0,0%	—	0,1
Gr. Telco	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$1,90	-2,6%	8,3	0,8
Gr. Total	Services	100%	89-12-31	\$0,85	13,3%	—	0,5
Gr. Totee	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$1,65	-2,9%	—	0,5
Gr. Transat A.T.	Services	100%	92-12-31	\$1,50	7,1%	18,8	0,7
Gr. Val Royal	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$6,00	2,1%	7,8	1,0
Héroux	Prod. industriels	100%	91-12-31	\$7,25	0,0%	14,5	5,4
Honco	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$0,40	0,0%	—	0,5
Iglou Vikski	Commerce de détail	100%	90-12-31	\$0,85	-5,6%	10,6	0,7

FINN	Secteur d'activité	Déduction p. cent	Date max. d'admission	Cours 18-08-89	Var. sem. 18-08-89	C/B * C/VC **	12 d'm. sem. 18-08-89
Imptex	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$0,24	14,3%	—	0,5
Indust. Amisco	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$1,05	-8,7%	—	0,5
Indust. Cover	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$2,10	0,0%	23,3	1,8
Indust. Dorel	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$4,30	10,3%	21,5	1,9
Indust. Lassonde	Prod. consommation	75%	90-12-31	\$3,70	0,0%	11,6	0,9
Indust. Pantorama	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$2,05	-6,8%	12,8	1,3
Indust. Shasper	Prod. consommation	100%	91-12-31	\$0,87	0,0%	—	0,5
Indust. Triton	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$0,42	13,5%	—	4,7
Informatrix 2000	Services	100%	91-12-31	\$2,35	-4,1%	8,1	1,4
Lessard Beaucage	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$2,35	-6,0%	6,0	1,4
Logibec	Informatique	100%	90-12-31	\$0,60	-33,3%	8,6	0,6
Maax	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$0,95	5,6%	15,8	0,5
Mabaie	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$3,95	9,7%	6,9	1,4
Magasins Wise	Commerce de détail	75%	89-12-31	\$1,00	0,0%	33,3	0,8
Manufacture Leader	Prod. consommation	100%	91-12-31	\$0,28	-9,7%	—	9,3
McNeil Mantha	Services financiers	100%	89-12-31	\$2,50	-9,1%	—	1,8
Micro Tempus	Informatique	100%	89-12-31	\$0,25	-10,7%	—	25,0
Mines Dumagami	Ressources	100%	90-12-31	\$1,50	14,8%	—	3,3
Modes Shirmax	Commerce de détail	100%	89-12-31	\$2,85	9,2%	6,2	1,3
Mont St-Sauveur	Services	75%	89-12-31	\$2,00	0,0%	7,4	1,7
Mux Lab	Informatique	100%	89-12-31	\$0,70	-9,1%	—	2,8
M-Corp	Services	100%	89-12-31	\$13,50	3,8%	14,4	2,0
Nautilus Plus	Services	100%	89-12-31	\$1,75	2,3%	15,9	1,5
Ogivar	Informatique	100%	89-12-31	\$0,83	2,5%	11,9	0,7
Ordin. Hypocrat	Informatique	100%	91-12-31	\$0,50	11,1%	—	0,6
Paul Martin	Immobilier const.	100%	91-12-31	\$1,15	-4,2%	19,2	0,5
Plastibec	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$1,25	-9,4%	31,3	0,9
Radiomutuel	Communication médias	75%	90-12-31	\$6,38	0,0%	19,3	2,0
Ressources Aurore	Ressources	100%	90-12-31	\$0,30	20,0%	—	0,2
Ressources Yorbau	Ressources	100%	89-12-31	\$0,36	16,1%	—	0,2
Rocrest	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$1,00	0,0%	8,3	0,8
R.P.M. Tech	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$0,60	0,0%	12,0	0,4
Sani Gestion	Services	100%	90-12-31	\$1,05	0,0%	7,5	0,8
Shermag	Prod. consommation	100%	89-12-31	\$1,35	-3,6%	33,8	0,6
Simard Beaudry	Immobilier const.	100%	90-12-31	\$3,85	1,3%	8,6	1,4
Simon Lemaire	Immobilier const.	100%	89-12-31	\$0,57	0,0%	28,5	0,3
Sumner Sports	Prod. consommation	100%	90-12-31	\$2,25	0,0%	9,8	1,0
System	Informatique	100%	90-12-31	\$0,37	0,0%	—	1,1
S.T.I.	Informatique	100%	91-12-31	\$0,45	-10,0%	—	0,6
Tecrad	Prod. industriels	100%	90-12-31	\$0,65	0,0%	21,7	0,5
Textile Hubbard	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$2,20	2,3%	9,6	0,8
Textiles Dionne	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$4,30	0,0%	7,4	1,1
Venimar	Prod. consommation	100%	91-12-31	\$1,07	-2,7%	7,6	0,7
Vittorge	Prod. industriels	100%	89-12-31	\$0,25	0,0%	—	0,2

* CB = Cours/bénéfices ** C/VC = Cours/valeur comptable

Les renseignements contenus dans ce tableau proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Tassé & Associés Limitée

Tassé le Bourcier
Alain Rivard
Analyste financier

LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT

54950\$*

Voici venu le moment d'économiser comme jamais sur une voiture de courtoisie Canbec. Ces voitures économiques ont été utilisées de façon limitée et parfaitement entretenues par Canbec, à tel point que nous vous les offrons avec un restant de garantie plus intéressant que sur les voitures neuves, 5 ans / 100 000 km. Ces voitures intermédiaires sont toutes entièrement équipées.

Naturellement, comme il n'y en a qu'un nombre limité, nous vous suggérons fortement de ne pas perdre de temps, afin d'économiser un montant d'argent important maintenant.

* Tarif de location mensuel calculé sur paiement comptant 4000\$ ou reprise équivalente, 60 mois de location. Quantité limitée OAC. Ne comprend pas taxe de vente provinciale, enregistrement, assurance. Des conditions et restrictions s'appliquent.



Canbec

4090 OUEST, JEAN TALON 731-7871

Le plus grand concessionnaire au Canada

Le Canada menacé d'avoir à importer 75p. cent de son pétrole en l'an 2 000

Presse Canadienne
CALGARY

■ D'ici la fin du siècle le Canada sera forcé d'importer les trois quarts du pétrole brut léger dont il a besoin. Tel est l'avis du vice-président de l'Institut canadien de recherche sur l'énergie, M. Tony Reinsch.

M. Reinsch prévoit toutefois que les importations devraient diminuer à 15 p. cent vers l'an 2008 si les grands projets énergétiques se réalisent. L'Institut, un organisme sans but lucratif, vient tout juste de compléter une étude sur les sources d'approvisionnement en pétrole pour le vingt-et-unième siècle.

L'étude suggère que le gouvernement axe sa politique sur l'exploration des bassins sédimentaires de l'Ouest, favorise l'établissement de petits centres de transformation et relance la recherche dans la mer de Beaufort.

Le Canada possède d'énormes réserves de pétrole, mais les compagnies prétendent que le prix du marché est tellement bas, qu'il n'est pas rentable pour elles de raffiner le brut ici. On préfère

alors expédier le pétrole brut canadien au États-Unis et l'importer raffiné.

La plus grande partie du pétrole brut léger importé par le Canada provient du Venezuela et de la mer du Nord. En 2003, le Canada importera près d'un million de barils par jours de ces deux sources.

Quand les grands projets énergétiques tels que Hibernia, au large de Terre-Neuve, Lloydminster, en Saskatchewan et OSLO, dans le nord de l'Alberta fonctionneront, l'Institut prévoit que les importations annuelles diminueront à 270, 000 barils par jour.

Presque tout le brut canadien est tiré de l'Alberta, de la Saskatchewan et du nord de la Colombie-Britannique. M. Reinsch explique que le gouvernement canadien devrait orienter sa politique de développement de façon à exploiter toutes les sources possibles en territoire canadien et définir une politique à long terme en cette matière. « Nous savons où se trouvent nos réserves, a dit M. Reinsch, et il est maintenant temps de considérer des méthodes plus coûteuses pour les exploiter. »

L'Institut presse aussi le gouvernement d'encourager l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta. Le rapport admet que l'affaissement du prix du pétrole brut sur le marché international remet en question la rentabilité des grands projets énergétiques canadiens, mais insiste sur la nécessité de miser sur des installa-

tions de moindre envergure qui seront moins susceptibles d'être affectées par la fluctuation des prix du brut.

En ce sens, l'Institut canadien de recherche sur l'énergie est convaincu que les ressources de la mer de Beaufort ne devraient pas être négligées. Selon M. Reinsch, le potentiel de la mer de Beaufort vaut bien celui du champ pétrolier marin d'Hibernia.

Toujours selon le rapport, il en coûterait de 10 à 12 p. cent de moins d'exploiter les puits de la mer de Beaufort et d'acheminer le brut vers le pipeline de l'Alberta.

M. Reinsch concède que le projet Hibernia (\$5,2 milliards) génère des milliers d'emplois et contribuera à la relance économique des Maritimes.

Si l'on compare les potentiels des deux sources, la mer de Beaufort et la vallée du fleuve MacKenzie pourraient donner 7,1 milliards de barils tandis que les réserves sous-marines de la côte est sont estimées à 9,5 milliards de barils. Le potentiel d'Hibernia est estimé à 650 millions de barils.

Pour que les grands projets énergétiques canadiens soient rentables, l'Institut croit qu'il faut que le prix du pétrole brut sur le marché international se situe entre \$27 et \$29US le baril. Le Texas vend actuellement son brut à \$18,80US le baril et M. Reinsch est d'avis que ce n'est pas avant l'an 2000 qu'il pourrait atteindre les \$28.

TPS: la vigilance s'impose à l'endroit des commerçants peu scrupuleux

Presse Canadienne
OTTAWA

■ L'agence chargée de la surveillance de l'application de la nouvelle taxe de vente (TPS) devrait avoir les coudées franches si on veut éviter les éventuelles escroqueries de marchands peu scrupuleux, indiquait en fin de semaine, le président du comité parlementaire pour la consommation et les corporations, Garth Turner.

« J'appuierais sans réserve la création d'une agence de surveillance qui aurait le pouvoir d'ordonner une réduction des prix », a expliqué le député conservateur de la région de Toronto.

pouvoir dans les années 70, à la suggestion d'un comité d'examen des prix des aliments, présidé par Beryl Plumptre. Le gouvernement avait alors ordonné une réduction des prix des aliments.

Cependant, indique M. Turner, si le ministre des Finances refuse de changer d'avis, le comité parlementaire pour la consommation et les corporations pourchassera lui-même les escrocs de la TPS. « Je peux vous dire que le comité fera tout ce qu'il peut pour que les compagnies qui volent les consommateurs soient pointées du doigt et embarrassées de toutes les façons. Nous mettrons tout en oeuvre pour qu'ils respectent l'esprit de la réforme de la taxe de vente. »

En effet, les commerçants ne sont pas tenus d'appliquer la taxe de 9 pour cent à la caisse enregistreuse. Ils peuvent au contraire l'inclure dans le prix des articles, ce qui rend le subterfuge tentant pour des commerçants véreux.

Assemblées d'actionnaires

Mardi 22 août
● A.L. Van Houtte. 11h30. Hôtel Centre Sheraton, 1201 boul. René-Lévesque ouest, Montréal.

Jeudi 24 août
● Exploration Monique. 9h30. 630 boul. René-Lévesque ouest, 16^e étage, Montréal.

● Marconi Canada. 11h. 90 avenue Trenton, Ville Mont-Royal.
Vendredi 25 août
● Société minière Sphinx. 9h30. Grand Hôtel, 777 University, Montréal.
● Société minière Mimiska. 11h. Grand Hôtel, 777 University, Montréal.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

Les chefs de pompiers ne veulent pas de la TPS

BENOÎT CHAPDELAIN

■ Les chefs de pompiers du Canada demandent que les équipements de lutte contre les incendies soient exemptés de la future taxe fédérale de vente de 10 p. cent (la TPS) du ministre Wilson, pour éviter de faire grimper le coût de leurs services.

« Nous sommes déjà exemptés de la taxe fédérale de 12 p. cent, nous devrions également l'être de celle-là », a déclaré M. Marcel Ethier, directeur exécutif de l'Association canadienne des chefs de pompiers, à l'ouverture du 81e congrès de l'association qui s'est ouvert hier à Montréal.

Les dirigeants de l'association doivent élaborer davantage aujourd'hui en conférence de presse. Plus tard cette semaine, ils présenteront aux membres un rapport sur les incendies criminels au Canada. Ce rapport a été compilé à la demande du ministère fédéral de la Justice.

Quelque 400 chefs de service d'incendie du Canada assistent cette semaine à ce congrès, le premier à se tenir au Québec depuis 22 ans.

De nombreuses entreprises profiteront de l'occasion pour présenter de nouveaux équipements de lutte contre les incendies.

Hier, les chefs de pompiers ont eu droit à une cérémonie commémorative en l'honneur de quatre membres décédés au cours de la dernière année.

Dans une ambiance solennelle, où ils se plaçaient plusieurs fois au garde-à-vous, les chefs ont écouté l'orchestre et le chœur des pompiers de Montréal, accompagnés du sergent Tim Mundy à la cornemuse.

Invité à ouvrir le congrès, le maire Jean Doré a insisté sur l'importance de prévenir les accidents écologiques, « de Bhopal à Saint-Basile-le-Grand ».

« Vous devez être mieux informés, mieux soutenus aussi dans votre travail », a déclaré M. Doré.

Le directeur du service de Prévention des incendies de la Ville de Montréal, M. Raymond Therrien, a rappelé que les services de prévention des incendies ne craignent pas tant les BPC que les autres produits dangereux.

« À Montréal, dit-il, nous avons répertorié, sur ordinateur, 250 000 pages de produits dangereux et la meilleure façon de les neutraliser en cas d'incendie. »

M. Therrien se préoccupe particulièrement des déchets radioactifs des hôpitaux et des universités. « Qu'est-ce qu'ils font avec ça? », demande-t-il.

Le service de Prévention des incendies est à compléter une liste des produits dangereux entreposés à Montréal. Il se propose aussi de faire connaître bientôt à la population un plan d'urgence déjà élaboré en cas de catastrophe majeure sur l'île de Montréal.

Invités spéciaux au congrès, les trois chefs de pompiers de Dakar, au Sénégal, se sont par ailleurs dit étonnés de voir les pompiers d'ici en action. « Leur travail ne présente aucun risque, dit le colonel Jean-Pierre Dumont. Ils ont des moyens qui évitent les pertes humaines. Nous, on en est encore à attaquer le feu par groupe de trois en fonçant dedans. »

Rentrée des classes perturbée

■ Douze cégeps du Québec sont touchés aujourd'hui par le mouvement de débrayage des employés de soutien, membres de la Fédération des employés des services publics, tandis que la Fédération des enseignants et enseignantes de commission scolaire s'apprête à demander à ses 85 000 membres de se prononcer sur le recours à cinq journées de grève durant septembre.

Ces deux mouvements risquent donc de perturber la rentrée des classes.

Les employés de soutien ont amorcé leur débrayage la semaine dernière pour activer leurs négociations avec le gouvernement et rappeler à celui-ci et aux administrations locales que leur travail est essentiel au bon fonctionnement des établissements.

Quant aux enseignants et enseignantes, il souhaite une intensification des pourparlers à la table des négociations d'ici le 25 septembre, date du scrutin.

Annie Rioux, écrivain
Astrologue socio-économique-
artistique
Visionnaire
internationale
DEPUIS
15 ANS

Le but
Un meilleur
état d'être
pour personnes
ou entreprises.
(514) 276-6770



Au moins six personnes perdent la vie dans des accidents

Presse Canadienne

■ Au moins six personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec durant la fin de semaine, selon les rapports de police disponibles en début de soirée hier.

Hier soir, la police n'avait pas encore rendu publique l'identité d'une personne qui a connu une fin tragique, samedi, vers 20 h 04,

dans un accident de la circulation survenu à Gatineau. Sous l'impact, l'automobile a explosé. La victime, affreusement mutilée, n'a pu être identifiée.

Un septuagénaire a été tué lorsque l'arbre qu'il bûchait, samedi, à Saint-Justin, une petite localité située à mi-chemin entre Trois-Rivières et Joliette, s'est abattu sur lui, une des branches le heurtant mortellement à la tête. La

victime est Germain Lebeau, âgé de 71 ans et domicilié à Saint-Barthélemy.

Un jeune homme de 18 ans est décédé, samedi matin, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont des suites d'un accident de la circulation survenu dans l'Est de Montréal entre une voiture et un camion. Tout indique que l'un des deux conducteurs a brûlé un feu rouge. La police de la Communauté ur-

baine de Montréal n'a pas dévoilé l'identité du jeune homme.

Pascal Arseneau, âgé de 15 ans et demeurant à Pointe-Basse, a été tué dans un accident survenu sur le chemin des Buttes à Pointe-Basse même.

Vers 2 h 30, dans la nuit de vendredi à samedi, sur la route 117, à la borne kilométrique 383 de la réserve faunique La Verendrye, André Massé, âgé de 28 ans et

domicilié à Malartic, a été tué dans une collision frontale entre deux véhicules.

Sur la route 116, à Saint-Basile-le-Grand, vers 21 h 05 vendredi, Kelly Caine, un jeune homme de 16 ans domicilié à Saint-Bruno, a connu une fin tragique dans un accident de la route. Le conducteur de l'un des véhicules impliqués a omis, après un virage en U, de céder le passage.

Avis de prolongation aux actionnaires de la Financière Entraide-Coopérants inc.

La présente ne constitue pas une offre publique d'achat des actions ordinaires de la Financière Entraide-Coopérants inc. L'offre par le Groupe Coopérants inc. est faite aux actionnaires de la Financière Entraide-Coopérants inc. par note d'information conformément à la Loi sur les valeurs mobilières du Québec.

Prolongation

Le Groupe Coopérants inc., maintenant assuré de près de 60% des actions ordinaires de la Financière Entraide-Coopérants inc. prolonge de 10 jours son offre de 2,75\$ comptant pour toutes les actions ordinaires de la Financière Entraide-Coopérants inc.

Nouvelle date limite

Le lundi 28 août 1989 à 17 h.

Recommandation

Nous recommandons aux actionnaires de la Financière (y compris les anciens sociétaires des Caisses d'établissement, porteurs d'actions privilégiées de catégorie B de toutes les séries émises et en circulation ayant échangé leurs actions privilégiées en actions ordinaires) d'accepter l'offre du Groupe Coopérants et de déposer leurs actions ordinaires avant le 28 août à 17 h.

Instructions

Tous les actionnaires qui ne l'ont pas encore fait, peuvent déposer leurs actions à l'une des succursales de la Financière prêts-épargne inc., à l'une de ses succursales indiquées au document d'offre ou au siège social de la Compagnie de fiducie Guardian ou auprès des courtiers en valeurs mobilières membres du groupe de sollicitation:

1: en se procurant l'avis de prolongation à leur succursale de la Financière prêts-épargne inc., chez leur courtier ou au siège social de la Compagnie de fiducie Guardian;

2: en signant la lettre d'acceptation accompagnant la note d'information.

Paiement des actions déposées

Le Groupe Coopérants a pris livraison de toutes les actions ordinaires déposées au 18 août 1989 à 17 h. et les paie conformément à son document d'offre.

Pour toute information, adressez-vous à votre succursale de la Financière prêts-épargne inc., ou à votre courtier.

Les courtiers gérants de l'offre sont :
BURNS FRY LIMITÉE
McNEIL, MANTHA, INC.

Élections 89

Les péquistes se reposent...

PIERRE GRAVEL

■ Tout le monde ne chôme pas au Parti québécois le dimanche!

À preuve, le chef, Jacques Parizeau, a participé hier, à Montréal, à une émission de radio sur les ondes de Télé-média, avant de se rendre à Québec, dans le comté de Louis-Hébert, pour assister à l'assemblée d'investiture de Me Guy Bertrand, puis à Baie-Saint-Paul.

De leur côté, les militants de huit autres circonscriptions, Anjou, Châteauguay, Pointe-aux-Trembles, l'Acadie, Berthier, Jonquière, Matane et Vachon, ont profité de ce jour de congé pour choisir leur candidat en vue des élections du 25 septembre.

Ce zèle ne paraît cependant pas avoir inspiré les responsables des communications du PQ, qui semblaient tous avoir choisi de se reposer... après une première semaine de campagne électorale!

Malheureusement, en effet, pour les candidats désignés, de même que pour les autres militants, les électeurs de ces comtés et le public en général, aucun porte-parole n'était en service, hier après-midi, pour communiquer le résultat de ces réunions.

Par chance, six de ces candidatures ne faisaient l'objet d'aucune contestation. On peut donc conclure que dans Anjou, Louise Laurin affrontera le ministre libéral Guy Rivard. Celle-ci, sans lien de parenté avec l'ex-ministre Camille Laurin, est cette directrice d'école qui s'est déjà signalée par son support à la cause des réfugiés turcs.

La liste des aspirants à l'investiture, publiée par le PQ la semaine dernière, permet de croire que Luc Trottier a été choisi sans opposition dans Châteauguay; le syndicaliste Michel Bourdon dans le nouveau comté de Pointe-aux-Trembles; André Gagnon dans l'Acadie; le député sortant Francis Dufour dans Jonquière et Pierre Côté dans Matane.

Dans Berthier, Normand Dugré et Gilles Toupin devaient s'affronter alors que le nom même du comté de Vachon, anciennement détenu par David Payne, n'apparaît pas dans la liste fournie. Avec un peu de chance, si les responsables des communications reviennent au travail aujourd'hui, il devrait être possible d'en apprendre un peu plus à ce propos.

Mercier, à surveiller

■ Drôle de bataille qui s'annonce dans Mercier. Robert St-Louis, jeune avocat en fauteuil roulant, se présente sous la bannière du NPD. Il a réussi le tour de force de rallier l'exécutif du comté autour de sa candidature, aux dépens du chef de son parti.

Il affrontera Gerald Godin, député depuis 1976 après sa victoire sur Robert Bourassa, alors premier ministre.

Les libéraux sont représentés par Daniel Gagnon, gestionnaire à la Communauté urbaine de Montréal et professeur à l'Université de Montréal. Il habite l'île des Soeurs mais promet de déménager dans Mercier, au coeur du Plateau Mont-Royal, s'il est élu.

«Dorion, c'est citron!»

■ Le Parti citron *rides again*. Le porte-parole du parti, Pierre Corbeil, se présente dans Dorion, où il affronte entre autres Violette Trépanier, ministre libérale, et Gaétan Nadeau, chef du NPD. Son slogan: Dorion, c'est citron!

Quelques promesses: abolir les parachutes, en référence au douloureux parachutage du candidat libéral Henri-François Gauthier; que tous les électeurs et candidats du NPD soient envoyés à Cuba ou aux États-Unis, dans l'esprit du libre-échange, avec un billet aller seulement.

La chicane reprend au NPD

MICHELE OUIMET

■ Le chef du NPD-Québec, Gaétan Nadeau, était en colère hier. Le Conseil national de son parti, qui tenait ses assises au cours de la fin de semaine, a donné lieu hier à un affrontement entre lui et une faction des membres dont certains font partie du comité exécutif.

«On me reproche de trop axer la campagne sur les questions environnementales, a confié M. Nadeau à *La Presse*. On me dit que je suis trop concret et honnête lors que j'affirme que le NPD ne formera pas le prochain gouvernement. Dire qu'on va être élu, c'est rire du monde! On a recruté à peine une quarantaine de candidats.»

«Il existe dans le parti une vieille tradition de couteaux dans le dos, poursuit M. Nadeau. Ceux qui s'opposent à mon leadership voudraient que je tiennne le même discours que la CEQ. Les vieux bonzes du parti auraient dû rappeler à cette centrale syndicale les règles élémentaires de la démocratie. Ce n'est pas à la CEQ de choisir un chef de parti et de lui dicter son programme.»

L'opposition, selon M. Nadeau,

vient surtout des «morinistes», soit des partisans de l'ancien chef Roland Morin, un homme issu du milieu syndical et qui, selon le chef actuel, «adoptait une ligne syndicale à outrance».

«Prendre pour vérité divine ce que toute centrale syndicale dit, y a toujours ben des limites!», ajoute M. Nadeau. «Hors des syndicats, point de salut. Je n'ai pas de leçons à prendre de ces gens là.»

«Je suis à pic, avoue le chef du NPD. Je contrôle la situation mais ça recommence toujours. Quand les «morinistes» sont incapables de faire valoir leur point de vue, ils font de la «marde». Ils sont mêlés. Ils veulent une société d'abondance et ils veulent nous faire «accrère» que c'est compatible avec une société écologique. La politique, c'est du sport», a-t-il conclu en soupirant.

Du côté des opposants, l'unité de façade est de rigueur. Jocelyne-Anne Campbell, conseillère à l'exécutif, affirme qu'avec l'arrivée d'un nouveau chef, il est normal qu'il y ait des discussions. «Ce n'est pas une guerre de clan. Le Conseil national a tout simplement demandé que la position constitutionnelle du parti soit une priorité au cours de la campagne électorale.»

À la question, est-ce que M. Na-

deau est un bon chef, le «pas de commentaire» est la seule réponse que nous ayons pu tirer.

Cette chicane interne a ulcéré l'attaché de presse du parti et candidat dans Beauce-Nord, Jean-Marc Plante. Il a affirmé hier, sous le coup de la colère, qu'il songeait à retirer sa candidature. M. Plante appuie Gaétan Nadeau. «C'est une «gang» de troglodytes appelés à disparaître», a-t-il dit en parlant des opposants.

Pour tuer dans l'oeuf les dissensions, M. Nadeau y a été, hier midi, d'un long discours où il a réitéré les principaux points du programme électoral. Avant ce discours, il avait confié qu'il en avait ras-le-bol et qu'il avait l'intention de régler ça *manu militari*.

Son discours lui a valu une ovation. «La récréation est terminée, a-t-il dit par la suite. Si on voulait m'imposer un parti à la Turner, ça n'a pas marché. Je sais qu'il existe encore quelques mécontents mais ça devrait se calmer... du moins je l'espère.»

Interrogé sur l'état des finances du parti, M. Nadeau a répondu avec humour: «Je vais compter ce que j'ai dans mon porte-feuille. Notre parti n'a jamais reçu aucun soutien financier des syndicats.»

Électogrammes

Le recensement débute

■ Avis à tous. Le recensement commence aujourd'hui et se terminera jeudi, 24 août. Rappelons que, pour avoir droit de vote aux élections du 25 septembre, chaque électeur doit être inscrit sur la liste électorale confectionnée à partir du recensement. La période de révision, qui permet aux électeurs de faire une demande de correction ou d'inscription si leur nom n'y figure pas, aura lieu du 4 au 9 septembre.

UN «AMI» DE JOHNSON

■ Le prestigieux candidat du Parti libéral dans Outremont, Gerald Tremblay, ex-président de la Société de développement industriel du Québec (SDI), a été défait en 1985 lors d'une assemblée d'investiture du PLQ. M. Tremblay avait perdu la bataille du comté au profit de Robert Therrien, député sortant de Rousseau, au troisième tour de scrutin. Le Parti québécois s'amuse à souligner ce fait. D'ailleurs Jean Royer, directeur de cabinet de Jacques Parizeau, prétend que si M. Tremblay a été nommé à la tête de la SDI, c'est simplement parce qu'il un ami du ministre Daniel Johnson.

JOURDENAIS NE S'EN MÊLE PAS

■ La candidate du PQ dans Lapinière, Christiane Rouillard Lafontaine, a travaillé pendant cinq ans pour le député conservateur de La Prairie, Fernand

Jourdenais. Elle a été sa directrice de campagne lors des dernières élections fédérales. Ces deux circonscriptions se recoupent. Est-ce à dire qu'elle profitera de la «machine bleue» pour se faire élire? «Il n'en est pas question, répond M. Jourdenais. Je ne me mêle pas des élections provinciales parce que je ne veux pas que les provinciaux se mêlent de mes affaires.» Mme Rouillard Lafontaine est moins formelle. «Tu rencontres beaucoup de gens lorsque tu organises une campagne. Les dernières élections fédérales ont été gagnées en grande partie grâce au PQ.»

LE NOMBRIL DU MONDE

■ La ville de Québec, nombril du monde? C'est ce qu'a voulu laisser croire hier Marc-Yvan Côté, ministre responsable de la région et candidat dans Charlesbourg, lors du festival aérien de Québec. Devant une foule évaluée à plusieurs dizaines de milliers de personnes, il a déclaré que ce n'était pas le fruit du hasard si un tel festival se déroulait dans la région de la capitale, conférant à cette dernière, encore une fois, un rayonnement international. Comment cette région a-t-elle réussi à se tailler une place aussi prestigieuse sur la scène internationale? Grâce, évidemment, «aux efforts déployés par l'équipe libérale depuis quatre ans». En doutiez-vous?

MICHELE OUIMET

La Kirin Dry est arrivée!



Courez vite chez votre épicière! KIRIN DRY est arrivée! Symbole légendaire de la civilisation qui a inventé la bière «DRY», la KIRIN DRY est la bière traditionnelle des Japonais.

Découvrez la saveur

«DRY», l'authentique de KIRIN, au goût raffiné, sec et franc, sans arrière-goût.

KIRIN et KIRIN DRY, les bières les plus recherchées par les temps qui courent, maintenant disponibles partout...

KIRIN

LE GOÛT LÉGENDAIRE DU JAPON.